LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LA 4E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Une richesse qui concurrence les hydrocarbures à l'exportation

(P4)

● TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie accélère le pas dans le cadre de sa stratégie climatique

(Page 4)

COP31 À ANTALYA

L'Algérie porte une vision africaine et méditerranéenne du climat

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est arrivé, hier, après-midi, dans la ville d'Antalya (Turquie), pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème « Passer des promesses aux actes ».
Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou. La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international sera l'occasion d'exposer ses efforts nationaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre leurs impacts, à travers les différentes mesures et politiques sectorielles adoptées, ainsi que de mettre en avant les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux relatifs au climat.

(Lire en Page 5)





● POLLUANTS CHIMIQUES OBSERVÉS AU NIVEAU DE L'OUED MOUILAH À TLEMCEN

Un crime transfrontalier provoqué par le Maroc explique des experts

(P3)

● SAHARA OCCIDENTAL

La Russie recentre le débat à l'ONU

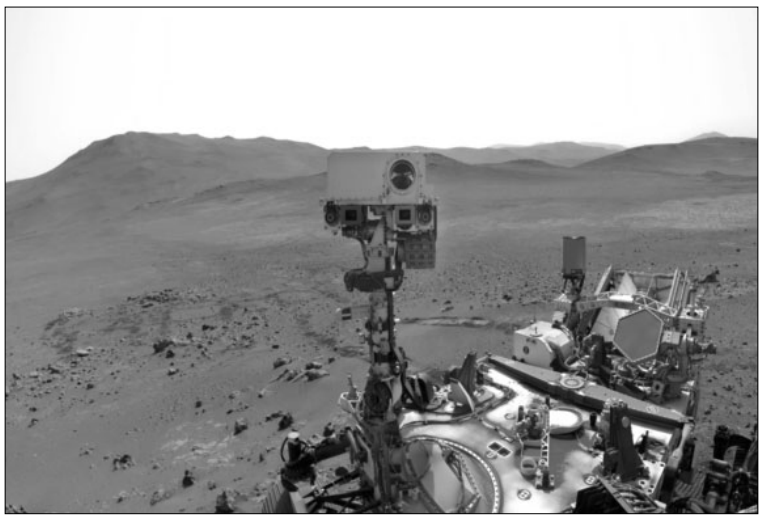
(P7)

● AGRESSION DE L'OCCUPATION SIONISTE

Plusieurs martyrs et des blessés lors d'un bombardement sur Gaza

(P12)

Mars : une poussière si fine qu'elle pourrait atteindre le cerveau des futurs astronautes



Une étude présentée le 26 octobre par la NASA révèle la présence de particules extrêmement fines dans la poussière martienne. Repérées par le robot Perseverance, elles pourraient présenter un risque pour les poumons et le cerveau des futurs astronautes si elles étaient inhalées. Leurs effets sur l'homme restent inconnus. Les tempêtes ne sont pas la seule source d'inquiétude sur Mars. Une combinaison spatiale recouverte de poussière pourrait en rapporter à l'intérieur d'une base habitée. Le 26 octobre, la NASA a présenté une étude consacrée aux particules déposées sur différents matériaux exposés à l'environnement martien. Jusqu'à 700 fois plus fines qu'un cheveu Sur le robot Perseverance, des échantillons de matériaux comparables à ceux des combinaisons spatiales sont exposés à l'environnement martien. Les grains accumulés sur leurs surfaces ont été examinés avec PIXL, un instrument qui analyse la matière aux rayons X. Les mesures révèlent des grains de 100 à 200 nanomètres. Un nanomètre représente un milliardième de mètre. Un grain de 100 nanomètres est ainsi près de 700 fois plus fin qu'un cheveu humain. Les particules les plus petites restent accrochées aux matériaux, même quand les grains plus gros se détachent. Scott VanBommel, chercheur à l'université Washington de Saint-Louis et principal auteur de l'étude, a expliqué : « Les plus gros amas, les moutons de poussière martienne, se détacheront au fil du temps. Mais les particules les plus petites restent en place, et ce sont elles qui posent le plus grand problème aux systèmes de soutien de la vie humaine. »

La Russie va étendre le déploiement d'un système de guerre électronique destiné à contrer Starlink et à protéger ses infrastructures contre les attaques ukrainiennes



Face à l'utilisation de terminaux Starlink par les forces ukrainiennes, Moscou mise sur «Volna Koupol Garant» pour renforcer la sécurité de ses régions frontalières. Déjà en service sur certains sites, le système russe de suppression radioélectronique doit progressivement couvrir les installations les plus exposées aux frappes de drones hostiles. Les principaux sites sensibles des régions frontalières russes bénéficieront prochainement de la protection du complexe de guerre électronique « Volna Koupol Garant », conçu pour perturber les communications Starlink utilisées à des fins militaires. Cette extension a été annoncée le 10 novembre par une source du complexe militaro-industriel russe. Le déploiement doit notamment concerner les régions de Belgorod, de Koursk et de Rostov, ainsi que le Kouban, la ville de Chakhty et d'autres territoires. Les essais du système ont été achevés début 2026, ouvrant la voie à sa production en série. Déjà opérationnel sur certains sites, le complexe doit progressivement être installé à plus grande échelle, à mesure que les capacités de fabrication augmentent. « Tous les sites ne sont pas encore couverts par Volna Koupol Garant, mais un plan de déploiement existe », a précisé la source.

F-35 : un rapport américain révèle des défaillances dans le suivi de 31 milliards de dollars de pièces détachées et des pertes colossales non élucidées



Trois ans après les premières alertes, le Pentagone n'a toujours pas éclairci le sort de plus de 85 millions de dollars de matériel destiné aux chasseurs F-35. Les auditeurs du Congrès américain dénoncent des inventaires incomplets et des contrôles insuffisants sur des stocks dispersés dans le monde, malgré des recommandations répétées depuis 2019. Le Pentagone est une nouvelle fois mis en cause pour de graves lacunes dans la gestion du programme F-35. Selon un rapport du Government Accountability Office (GAO), l'organisme de contrôle du Congrès américain, rendu public le 9 novembre, le ministère américain de la Défense ne parvient pas à assurer un suivi fiable de quelque 26 millions de pièces détachées, représentant une valeur totale de 31 milliards de dollars. Les stocks sont destinés à l'entretien des chasseurs F-35, développés par le groupe américain Lockheed Martin. Allant de simples boulons aux moteurs, les composants sont répartis sur plus de 700 sites dans le monde, notamment dans des installations militaires et chez des sous-traitants. Les auditeurs constatent que les registres du Pentagone sont incomplets et que les inventaires ne permettent pas de vérifier les quantités réellement disponibles.

Allemagne : des enfants retrouvent des clous, des aiguilles ou des agrafes cachés dans leurs bonbons d'Halloween

C'est un Halloween particulièrement sordide que de jeunes Allemands et leurs familles ont vécu cette année. Ces 1er et 2 novembre, nombre de médias allemands se font l'écho de signalements d'« objets métalliques » retrouvés dans les bonbons collectés par des enfants au soir du 31 octobre. Dans le land de Bade-Wurtemberg, une aiguille a été trouvée dans des bonbons, selon un signalement effectué le 1er novembre au commissariat de police de Filderstadt. « Il s'agit du troisième cas » dans cette ville située au sud de Stuttgart, ont souligné des médias locaux. En Basse-Saxe, la police de Rotenburg a indiqué qu'une fillette de neuf ans s'était blessée à la langue après avoir mordu dans une barre chocolatée contenant une épingle d'au moins cinq centimètres. En Bavière, un autre enfant de neuf ans, ayant fait du porte-à-porte à Munich, a mordu dans un chewing-gum piégé avec un clou. Selon la police, l'enfant a recraché sans se blesser. Une aiguille de couture de trois centimètres de long a été trouvée dans une barre chocolatée par une fillette de 11 ans à Burg, dans le land de Schleswig-Holstein. Dans celui de Thuringe, à Umpferstedt, c'est une agrafe métallique qui a été retrouvée dans un chewing-gum, selon la police, ainsi qu'un hameçon dans un bonbon mou récupéré par une fillette de 10 ans. En Amérique du Nord, cette « pratique » – qui selon certains tiendrait de la « légende urbaine » – est redoutée par les parents depuis des décennies. Dans les médias américains et canadiens, des cas ont ainsi été rapportés cette année encore. Une famille de Columbus, dans le Nebraska, a ainsi trouvé une aiguille dans une barre Snickers en rentrant de la collecte de bonbons d'Halloween a rapporté WMTV. Dans le même État du centre, un clou d'environ 2,5 cm a été retrouvé planté dans une barre chocolatée à Scottsbluff, a rapporté la Nebraska Rural Radio Association. Même chose à Crystal City, au Texas, où une épingle aurait été retrouvée dans une barre chocolatée ou encore à Waukegan, dans l'Illinois, où des épingles à cheveux et du fil de fer ont été retrouvés dans des bonbons. Dans l'Indiana, la police de Corydon a rapporté qu'un enfant avait trouvé une aiguille dans une barre chocolatée lors d'une collecte de bonbons dans un camping à Birdseye.

RDC : Au moins 40 corps de civils découverts en Ituri

Au moins 40 corps de civils ont été découverts depuis le 1er novembre dans la province de l'Ituri, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), à la suite d'une série d'attaques meurtrières attribuées à des membres présumés des Forces démocratiques alliées (ADF), a indiqué mardi une organisation de la société civile congolaise.

Les dépouilles ont été retrouvées dans la chefferie de Babila-Babombi, située dans le territoire de Mambasa, selon John Vuleveryo, coordonnateur de la Nouvelle Société civile congolaise.

D'après lui, les assaillants ont principalement pris pour cible des agriculteurs, dont les corps restent dispersés dans plusieurs villages en raison de l'insécurité persistante qui empêche leur récupération et leur inhumation.

« Ces civils ont été lâchement massacrés par les rebelles ADF. Plus de 40 de nos compatriotes ont été abandonnés sans sépulture », a-t-il déclaré à des journalistes à Mambasa.

Depuis mars, les attaques perpétrées dans le territoire de Mambasa ont fait de nombreuses victimes civiles et provoqué d'importants déplacements de populations, selon des informations rapportées par les médias.

Face à cette situation, Vuleveryo a appelé le gouvernement congolais à décréter un deuil national et à organiser des funérailles dignes pour les victimes.

Il a également exhorté les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à renforcer d'urgence les dispositifs de protection des populations civiles dans les zones touchées.

Les armées congolaise et ougandaise mènent depuis 2021 des opérations militaires conjointes contre les rebelles ADF, actifs depuis plusieurs années dans l'est de la RDC.

Ce groupe armé est affilié à l'organisation terroriste Daech (État islamique).

Selon un rapport d'experts des Nations unies publié en juillet, les ADF ont tué plus de 1 000 civils en RDC en 2025 et demeurent l'un des groupes armés les plus meurtriers opérant dans l'est du pays.

POLLUANTS CHIMIQUES OBSERVÉS AU NIVEAU DE L'OUED MOUILAH À TLEMCEN

Un crime transfrontalier provoqué par le Maroc explique des experts

M ohamed Moali, inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, a qualifié la pollution préoccupante observée au niveau de l'oued Mouilah, dans la wilaya de Tlemcen, de « crime transfrontalier ».



Invité, hier de l'émission « L'Invité du matin » (Daïf El-Sabah) sur la chaîne 1 de la Radio nationale, Mohamed Moali a fait état de la détection de métaux lourds ainsi que de substances chimiques et pharmaceutiques dans les eaux provenant du Maroc. Il a mis en garde contre les répercussions de ces polluants sur la santé, la biodiversité et les ressources en eau dans la wilaya de Tlemcen.

Ces constats s'appuient sur des opérations de surveillance et des analyses en laboratoire menées par les services compétents depuis 2021, lesquelles ont révélé une augmentation de la concentration de divers polluants organiques et industriels, notamment des métaux lourds et des produits chimiques. M. Moali a fait savoir que « Nous suivons la situation environnementale dans la zone de Oued Mouilah, à proximité de la frontière marocaine, depuis plusieurs années, dans le cadre d'un programme de surveillance périodique supervisé par les services du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en coordination avec l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable. La station régionale de surveillance de l'environnement de Maghnia se charge du prélèvement d'échantillons d'eau et de leur analyse en laboratoire, selon un programme périodique prévoyant quatre campagnes par an. Les résultats sont ensuite comparés aux normes définies par la législation algérienne, notamment les textes réglementaires promulgués en 2019. »

Dans cet ordre d'idées M. Moali a tenu à préciser que lors des opérations de contrôle et de suivi, les services compétents, se sont appuyés sur plusieurs indicateurs, tels que la Demande Chimique en Oxygène (DCO), la Demande Biochimique en Oxygène sur cinq jours (DBO5), ainsi que la teneur en matières en suspension.

Il a ainsi indiqué que certains résultats concernant la DCO ont révélé des niveaux très élevés, dépassant dans certains cas 1 000 mg/l — alors que la valeur de référence est fixée à 30 mg/l —, ce qui constitue, selon lui, un indicateur manifeste d'une forte charge chimique dans l'eau.

MENACE DES MÉTAUX LOURDS SUR L'ÉQUILIBRE ENVIRONNEMENTAL

En évoquant la nature des polluants détectés, M. Moali a indiqué que les analyses ont mis en évidence la présence de métaux lourds, notamment le cadmium et le plomb.

Ces substances, dit-il, présentent des risques pour la santé et l'environnement, en raison de leur toxicité et de leur capacité à s'accumuler dans les milieux naturels.

À cet égard, l'intervenant a averti que l'exposition à ces métaux — en fonction de la nature de la substance, de sa concentration et de la durée de l'exposition — peut entraîner de graves conséquences pour la santé, notamment des troubles affectant les reins et le système nerveux. Il a également souligné les risques de bioaccumulation au sein des organismes vivants et tout au long de la chaîne alimentaire. Il a ajouté que des traces de substances pharmaceutiques ont été détectées dans l'eau, précisant que les effets potentiels de ces polluants ne se limitent pas à l'être humain ; ils peuvent également affecter la biodiversité, les organismes aquatiques, la flore et l'équilibre naturel des écosystèmes.

De plus, il a souligné que la pollution chimique et pharmaceutique des milieux aquatiques constitue un défi environnemental croissant, particulièrement lorsqu'il s'agit de cours d'eau transfrontaliers.

LA MENACE DE L'EUTROPHISATION SUR LA VIE AQUATIQUE AU BARRAGE DE BOUGHRARA

Dans ce contexte, et parmi les phénomènes environnementaux relevés par les services compétents, M. Moali a évoqué l'apparition de signes d'eutrophisation : C'est-à-dire, un enrichissement excessif en nutriments, notamment au niveau de « Bordj Hammam Boughrara ».

Et il a expliqué que ce phénomène résulte d'une concentration élevée de certains éléments nutritifs, en particulier l'ammonium et le phosphore. Il a également ajouté que l'accumulation de ces éléments dans des eaux stagnantes ou à faible débit favorise une prolifération excessive d'algues et de matières végétales. Cela entraîne la formation de couches qui entravent la pénétration de la lumière dans l'eau, perturbant ainsi le processus de photosynthèse. Pour l'inspecteur central au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, ce phénomène entraîne une perturbation de l'équilibre biologique et une diminution de l'oxygène dissous dans l'eau, ce qui peut provoquer l'asphyxie et la mortalité des poissons, ainsi qu'une dégradation de la qualité de l'eau. Il considère l'apparition de l'eutrophisation comme un indicateur alarmant de la détérioration des écosystèmes aquatiques, compte tenu de ses multiples répercussions sur la vie biologique et la qualité des ressources en eau.

DES INDICATEURS DE TERRAIN DE LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Répondant à une question sur le caractère intermittent ou continu de la pollution, M. Mouali a affirmé que les indicateurs relevés témoignent d'une pollution continue. Il a souligné, à cet égard, la construction par la partie marocaine d'une station d'épuration des eaux usées dans la région d'Oujda, située à la frontière avec l'Algérie. Il s'est interrogé, par ailleurs, sur l'efficacité de ce traitement et sa conformité aux normes environnementales internationales, avant que les eaux ne soient rejetées dans les cours d'eau traversant le territoire algérien. Dans ce contexte, il a également fait état d'éléments probants recueillis sur le terrain — notamment des constatations directes, des analyses de laboratoire et des images satellites — révélant une altération de la couleur de l'eau, la présence d'écumes et de déchets solides (tels que des emballages et des produits de consommation).

Selon lui, ces indices justifient des enquêtes environnementales approfondies visant à déterminer la nature des sources de pollution et les responsabilités engagées ; ces données pourraient constituer une base d'information précieuse pour documenter la situation environnementale et suivre son évolution.

DES MESURES DE PROTECTION DU BARRAGE DE BOUGHRRARA ET DES RESSOURCES EN EAU

Compte tenu de l'importance stratégique du barrage de Boughrara pour la région, Mouali a souligné la nécessité de prendre des mesures préventives pour protéger les ressources en eau. Il a notamment averti que l'arrivée continue d'eaux polluées pourrait entraîner la migration de polluants vers le milieu naturel, y compris vers les eaux souterraines, par le biais de phénomènes de percolation et d'infiltration. Il a précisé, par la suite, que les autorités compétentes travaillent à la réalisation de projets de traitement des eaux, parmi lesquels une station d'épuration des eaux usées à Oued Mouileh, ainsi que d'autres initiatives visant à améliorer la qualité de l'eau et à atténuer les effets de la pollution. Il a également indiqué que le traitement des eaux destinées à la consommation humaine nécessite le recours à des technologies avancées et à des installations... En résumé, ce phénomène menace la santé humaine et animale, ainsi que les écosystèmes de la région. De ce fait, cette situation souligne l'impératif de mettre en place un système pérenne d'alerte précoce et de surveillance environnementale, permettant de détecter rapidement toute altération de la qualité de l'eau, d'identifier la nature des polluants et d'en localiser les sources avant que leurs effets ne s'aggravent.

OMAR BOUAZOUNI : « LE MAROC APPELÉ À RESPECTER SES ENGAGEMENTS ET LES CONVENTIONS INTERNATIONALES SUR LA PROTECTION DES COURS D'EAUX TRANSFRONTALIERS »

Selon le docteur Omar Bouazouni, économiste statisticien, spécialisé en économie durable des territoires, le Maroc est appelé à respecter ses engagements vis-à-vis du droit international de l'environnement, plus précisément dans ses aspects liés aux ressources hydriques transfrontalières.

En effet, dans « sa cible N°06 de l'initiative royale pour la réalisation des ODD (objectifs pour le développement durable), le Maroc garantit «l'accès à l'eau, mais aussi l'assainissement des eaux usées », précise-t-il. S'exprimant, ce matin, à l'émission «L'Invité du jour de la chaîne 3» de la Radio algérienne, M. Bouazouni évoque dans ce sens les Conventions internationales d'Helsinki, de 1972 et de 1992, relatives à « la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontalières et des lacs internationaux » auxquelles le Maroc s'est engagé.

Celles-ci établissent, en effet, des règles de coopération entre les États qui partagent des ressources hydriques avec pour objectifs de « prévenir et de réduire la pollution des eaux transfrontalières, encourager le traitement des eaux usées, améliorer la qualité des ressources hydriques, organiser la surveillance et l'échange d'informations entre Etats et développer la coopération en matière de gestion de l'eau », indique la convention à laquelle fait référence l'invité de la Aadio.

Or, les taux de pollution des eaux, en provenance du Maroc, et constatés en Algérie, atteignent des seuils dépassant de loin les normes internationales menaçant sérieusement la santé des citoyens et l'économie nationale.

« Cette fois-ci, le taux de pollution a atteint un seuil critique avec la présence de métaux lourds, ce qui altère pour une longue période nos écosystèmes, y compris agricole notamment du côté de Maghnia », a-t-il dit. Le docteur Bouazouni précise qu'en respect de ses engagements internationaux, le voisin marocain est tenu non seulement de traiter ses eaux polluées, en amont, mais également informer à l'avance son voisin algérien en vue de prendre les mesures nécessaires pour protéger ses citoyens.

LE NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF : UNE INITIATIVE LOUABLE

Sur un autre sujet relatif à l'économie durable des territoires, M. Bouazouni a expliqué qu'un espace n'est défini en tant que territoire que s'il est animé, entre autres, par des activités économiques, et plus important encore, numériques. Soulignant que l'Algérie est désormais le plus grand pays d'Afrique adossé à sept pays frontaliers, l'invité de la Radio loue l'initiative des pouvoirs publics procédant à un nouveau découpage administratif avec la création de nouvelles wilayas. « Jusqu'à maintenant, on attendait d'abord le développement de la ville pour l'ériger ensuite en wilaya (…) On parlait d'équilibre régional, aujourd'hui on parle d'équité, c'est-à-dire donner des chances à ces territoires d'émerger », a-t-il dit. Il évoque dans ce sens les dernières initiatives pour le développement du chemin de fer et ses retombées économiques sur les régions ciblées.

Saïd Ben

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Les associations appelées à s'inscrire sur la plateforme «Charaka » pour le financement 2027

Le ministère de la Jeunesse a appelé, hier, dans un communiqué, les associations de jeunesse à s'inscrire sur la plateforme numérique « Charaka », en prévision du lancement de l'appel à financement de projets au titre de l'année 2027. Un appel clair, simple, mais essentiel : sans inscription sur « Charaka », pas d'accès aux futurs financements. Le ministère veut désormais travailler avec des associations identifiées, organisées, transparentes, dont les dossiers sont complets et à jour. « L'ensemble des associations locales et nationales activant dans le domaine de la jeunesse, chargées de l'encadrement, de l'accompagnement et de l'organisation des jeunes, et souhaitant établir un partenariat actif avec le secteur, sont invitées à ouvrir un compte sur la plateforme numérique +charaka+ », précise la même source.

Il s'agit de toutes les associations qui, sur le terrain, encadrent les jeunes, les accompagnent dans leurs projets, organisent des activités culturelles, sportives, scientifiques, de bénévolat, de formation ou de citoyenneté. Des petites associations de quartier aux grandes organisations nationales, toutes sont concernées. Le ministère a souligné la nécessité de « renseigner des données exactes, complètes et actualisées ». Cette exigence n'est pas une formalité administrative. Elle est au cœur de la nouvelle approche du secteur : mettre fin aux dossiers incomplets, aux informations approximatives, aux associations fantômes. Avec des données fiables, le ministère pourra mieux connaître le tissu associatif, mieux répartir les financements, mieux suivre les projets et mieux évaluer leur impact réel sur les jeunes.

L'inscription sur cette plateforme, accessible via le lien https://charaka.mjeunesse.gov.dz, ainsi que la finalisation du dossier de l'association, constituent « une étape essentielle en prévision de l'accès aux opportunités de partenariat et de financement qu'offrira le secteur, dans le cadre de l'appel à financement des projets des associations de jeunesse au titre de l'année 2027 », selon la même source.

Autrement dit, « Charaka » devient la porte d'entrée unique vers le partenariat avec le ministère de la Jeunesse. C'est sur cette plateforme que seront lancés les appels à projets, que seront déposés les dossiers, que seront suivis les financements et que seront évalués les résultats.

Pour les associations, c'est une opportunité à saisir dès maintenant. Il ne faut pas attendre le lancement officiel de l'appel à financement pour s'inscrire. Il faut ouvrir un compte, renseigner les informations de l'association, téléverser les documents demandés, vérifier l'exactitude des coordonnées, des responsables, des activités et des bilans.

C'est aussi un gain de temps et de transparence. Fini les dossiers papier qui se perdent, les déplacements répétés, les informations contradictoires. Avec le numérique, chaque association aura son espace, son suivi, son historique. Et le ministère pourra traiter les demandes de manière plus rapide, plus équitable et plus objective.

Au-delà du financement, « Charaka » traduit une volonté plus large : faire du partenariat avec le mouvement associatif un partenariat actif, structuré et durable. Le ministère ne veut plus seulement subventionner des activités ponctuelles. Il veut co-construire avec les associations des projets qui répondent aux besoins réels des jeunes : emploi, entrepreneuriat, innovation, culture, sport, environnement, citoyenneté, prévention, inclusion.

R.N.

LA 4E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DES DATTES

Une richesse qui concurrence les hydrocarbures à l'exportation

Il y a l'or noir, et il y a l'or du désert. En Algérie, la datte, et surtout la Deglet Nour, est en train de devenir une richesse stratégique, capable de concurrencer les hydrocarbures dans les exportations, de créer des emplois, de faire vivre des oasis entières et de porter l'image du pays dans le monde.

La 4e édition du Salon international des dattes, qui se tient au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, en est la preuve vivante. Avec la participation de 234 exposants nationaux et étrangers, ce salon est devenu le rendez-vous incontournable de toute la filière.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a procédé, mercredi, à l'ouverture de cette 4e édition, organisée par la Chambre nationale d'agriculture.

Cette édition, qui se déroule sur quatre jours, sous le slogan « Nos dattes, originalité et économie durable », connaît également la participation d'exposants, d'opérateurs économiques et de spécialistes du secteur des dattes venus d'Irak, de Turquie, du Sultanat d'Oman, de Tunisie, de Libye, d'Égypte et du Yémen.

Un salon qui dépasse les frontières de l'Algérie pour devenir un carrefour méditerranéen et arabe de la datte.

UNE FILIÈRE COMPLÈTE, DU PALMIER À L'EXPORTATION

Les participants à ce salon représentent les différents acteurs de la filière dattes, notamment les producteurs, les transformateurs, les exportateurs, les artisans, les coopératives et les organisations professionnelles, ainsi que des porteurs de projets, des start-up, des centres de recherche, des laboratoires et des organismes techniques. C'est toute la chaîne de valeur qui est réunie en un seul lieu : celui qui cultive le palmier à Biskra, à El Oued, à Ghardaïa, à Ouargla ou à Touggourt ; celui qui récolte, trie, conditionne et emballe ; celui qui transforme la datte en pâte, en sirop, en vinaigre, en farine, en cosmétiques ; celui qui exporte vers l'Europe, l'Asie, l'Amérique ou le Golfe.

Cette diversité montre que la datte algérienne n'est plus seulement un fruit vendu en vrac sur les marchés. C'est une industrie, une économie durable, qui crée de la valeur ajoutée sur place, au lieu d'exporter la matière première brute.

Et c'est là que la datte rejoint l'ambition nationale : diversifier l'économie, réduire la dépendance aux hydrocarbures, et faire de l'agriculture saharienne un pilier des exportations hors hydrocarbures.

Avec des millions de palmiers-dattiers, dont une grande partie de Deglet Nour, l'Algérie fait partie des plus grands producteurs mondiaux de dattes. Chaque année, la production augmente, la qualité s'améliore, et les exportations progressent.

DEGLET NOUR, LA REINE DES DATTES À PRÉSERVER

Si l'Algérie possède plus de 1 000 variétés de dattes – Deglet Nour, Ghars, Mech Degla, Degla Beida, Tafezouine, et bien d'autres – c'est la Deglet Nour qui porte la renommée du pays.

Translucide, dorée, fondante, avec un goût de miel, la Deglet Nour algérienne est considérée comme l'une des meilleures dattes au monde. Elle est la fierté de Biskra, la « reine des oasis », mais aussi de toute l'Algérie.

Préserver la qualité de la Deglet Nour algérienne est donc un enjeu national. Cela passe par le respect des normes de production, par la lutte contre les maladies et les ravageurs, par une irrigation maîtrisée, par une récolte à maturité, par un conditionnement moderne qui respecte le fruit, et par une traçabilité qui garantit au consommateur étranger qu'il achète bien une datte algérienne, authentique, naturelle, sans additifs.

L'État, en permanence, soutient cet effort de qualité. Il accompagne les producteurs par des aides, des programmes de modernisation des palmeraies, des formations, des laboratoires de contrôle, et par la lutte contre la contrefaçon et l'usurpation de l'appellation « Deglet Nour d'Algérie » sur les marchés internationaux.

UN SOUTIEN PERMANENT DE L'ÉTAT

Le soutien de l'État à la filière dattes n'est pas ponctuel, il est permanent. Il se traduit par des investissements dans les infrastructures hydrauliques, les forages, les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, les pistes agricoles, les chambres froides, les unités de conditionnement et de stockage.

Il se traduit aussi par un accompagnement à l'exportation : facilitation des procédures douanières, participation aux foires internationales, promotion du label algérien, ouverture de nouveaux marchés en Afrique, en Asie et en Europe.

Il se traduit enfin par un soutien aux jeunes et aux femmes. Dans les oasis, la femme rurale joue un rôle central dans la valorisation des produits oasiens : transformation artisanale, pâtisserie à base de dattes, artisanat, coopératives. Le salon met d'ailleurs en avant ce rôle, avec des conférences dédiées.



Les jeunes entrepreneurs, eux, apportent l'innovation : e-commerce de dattes, emballages écologiques, nouveaux produits dérivés, applications pour suivre l'état des palmiers. Ils font entrer la datte dans l'ère du numérique et du développement durable.

INNOVATION ET SCIENCE AU SERVICE DU PALMIER

Ce Salon international des dattes constitue un espace de rencontre entre les différents intervenants de la filière pour échanger leurs expertises et leurs expériences. Il représente également une opportunité de renforcer la compétitivité, de promouvoir les dattes et leurs dérivés et d'en développer la commercialisation, tout en faisant connaître la diversité des variétés locales.

UNE RICHESSE QUI PEUT CONCURRENCER LES HYDROCARBURES

Peut-on vraiment dire que la datte concurrence les hydrocarbures ? En valeur, le pétrole et le gaz restent, de loin, les premiers produits d'exportation de l'Algérie. Mais en termes d'emplois, de développement local, de sécurité alimentaire et d'image, la datte est déjà une concurrente sérieuse. Un baril de pétrole s'épuise, un palmier, bien entretenu, produit pendant 80 ans. Un gisement de gaz profite à quelques grandes entreprises, une palmeraie fait vivre des milliers de familles, des coopératives, des artisans, des transporteurs, des exportateurs. La datte, c'est aussi une économie qui ne dépend pas du cours du Brent, qui ne subit pas les crises géopolitiques, et qui répond à une demande mondiale en forte croissance pour des produits naturels, sains, durables.

En investissant dans la datte, l'Algérie investit dans une richesse renouvelable, enracinée dans son histoire, dans son Sahara, dans son identité. À travers ce salon, Alger envoie un message clair : l'Algérie veut être connue non seulement pour son pétrole et son gaz, mais aussi pour sa Deglet Nour, pour ses oasis, pour son agriculture durable. La datte algérienne, originalité et économie durable, est prête à conquérir le monde.

Hamza B

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie accélère le pas dans le cadre de sa stratégie climatique

Alors que les pays du monde débattent des défis du changement climatique et ses répercussions, lors de la Conférence des parties sur le changement climatique (COP31) qui s'est ouverte hier, en Turquie, l'Algérie, forte d'une stratégie ambitieuse, accélère sa transition énergétique et s'impose désormais comme un acteur clé et reconnu de l'action écologique en Afrique et dans le bassin méditerranéen. Cette dynamique de transition écologique et énergétique est portée par la vision politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à allier souveraineté de la décision économique et objectifs écologiques fondamentaux. Récemment, lors du 8e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), le président de la République a réaffirmé que l'Algérie progressait de manière constante vers la mise en œuvre d'une stratégie faisant des énergies propres un pilier de son essor durable.

Pour concrétiser cette mutation sur la prochaine décennie, une enveloppe d'investissements massive de 22 milliards d'euros a d'ores et déjà été mobilisée pour le plan national d'installation de 15.000 mégawatts (MW) d'énergie solaire.

Cette ferme volonté politique s'est également matérialisée par la constitutionnalisation de l'action environnementale en 2020. Depuis, l'Algérie a profondément restructuré sa gouvernance environnementale à travers une feuille de route jalonnée d'actions concrètes et d'engagements internationaux accrus. Ce déploiement a débuté par l'adoption du Plan National Climat (PNC 2020-2030), véritable boussole intersectorielle articulée autour de 155 actions d'atténuation et d'adaptation.

Le pays a franchi un cap industriel majeur en 2023 en lançant sa Stratégie nationale de développement de l'hydrogène vert, visant à se positionner comme un fournisseur régional de premier plan d'ici à 2035.

L'année 2024 a quant à elle été marquée par le renforcement de la transparence internationale, matérialisée par la soumission du premier Rapport biennal de transparence (BTR1) à l'ONU et le lancement du projet d'appui ICAT (Initiative pour la transparence de l'action climatique) afin de moderniser le système national de suivi des données de gaz à effet de serre.

L'Algérie a consolidé cette dynamique en déposant, en juin dernier, auprès du secrétariat de l'ONU sa Contribution Déterminée au Niveau National (CDN 3.0) actualisée. Ce document stratégique revoit à la hausse les ambitions climatiques de l'Etat, fixant un objectif de réduction inconditionnelle des émissions de gaz à effet de serre de 14% d'ici à 2035, un taux qui pourrait être porté à 31% sous condition d'un accompagnement financier international.

Le gouvernement s'attelle aujourd'hui à finaliser son tout premier Plan national d'adaptation au changement climatique (PNA) pour prémunir ses secteurs vitaux, comme l'eau et l'agriculture, contre les chocs environnementaux majeurs.

Intervenant lors de l'atelier national sur le financement climatique et les marchés du carbone, tenu récemment à Alger, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a souligné que ces réformes visaient à accélérer la cadence de la transition à l'horizon 2035, tout en garantissant un processus juste, capable de préserver la stabilité économique du pays.

Sur le terrain, cet engagement se traduit de manière opérationnelle par le déploiement du plan d'envergure des 15.000 MW d'énergies renouvelables d'ici à 2035, dont une première phase de 3.200 MW en solaire et éolien est en cours de réalisation intensive.

ECHO FAVORABLE À L'INTERNATIONAL, SONATRACH À L'AVANT-GARDE

De grands projets de restauration environnementale appuient cette démarche, à l'image de la relance du Barrage vert, initiative présidentielle lancée en octobre 2023. Salué par le Conseil des ministres arabes de l'Environnement au Caire pour son rôle crucial dans la protection des terres, ce projet franchit une nouvelle étape avec l'installation des membres de l'organe national de coordination chargé de la lutte contre la désertification.

La pertinence de la politique Climat de l'Algérie trouve un écho particulièrement favorable sur la scène internationale. Le secrétaire exécutif de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), Simon Stiell, a salué les engagements de l'Algérie, rendant un hommage appuyé à sa vision nationale à long terme jusqu'à l'horizon 2050 pour soutenir la croissance bas-carbone.

Le président de l'Assemblée et du Conseil d'administration de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), ancien Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a lui aussi relevé le rôle pionnier de l'Algérie dans la promotion du développement durable à travers le monde, grâce à sa diplomatie efficace et respectée, saluant les politiques de l'Etat algérien visant à préserver l'environnement, à atteindre les objectifs de développement durable et à promouvoir l'économie verte.

Le groupe national des hydrocarbures, Sonatrach, incarne concrètement ces orientations en intégrant la transition au cœur de son plan de développement. En marge du même atelier sur le financement climatique, le groupe a signé un mémorandum d'entente avec les sociétés allemande VNG AG et norvégienne ICA-Finance.

Cet accord vise à réduire les émissions de méthane sur l'ensemble de la chaîne de valeur du gaz, à déployer des systèmes de suivi robustes et à mobiliser des financements innovants via les mécanismes de crédits carbone.

Ambitionnant de créer un véritable pôle énergétique bas-carbone tourné vers l'exportation, Sonatrach s'est engagé à atteindre zéro torchage de gaz à l'horizon 2030. Le groupe se positionne à l'avant-garde technologique en s'appuyant sur son partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour la décarbonation opérationnelle, ainsi que sur ses protocoles d'entente avec les filiales de la Banque mondiale (BIRD et SFI) pour le développement industriel de l'hydrogène vert.

R. N.

COP31 À ANTALYA

L'Algérie porte une vision africaine et méditerranéenne du climat

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, est arrivé, hier, après-midi, dans la ville d'Antalya (Turquie), pour prendre part aux travaux de la Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui se tient du 9 au 20 novembre courant, sous le thème « Passer des promesses aux actes ».



Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou.

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international sera l'occasion d'exposer ses efforts nationaux en matière d'adaptation aux changements climatiques et de lutte contre leurs impacts, à travers les différentes mesures et politiques sectorielles adoptées, ainsi que de mettre en avant les résultats obtenus dans la mise en œuvre de ses engagements internationaux relatifs au climat. À Antalya, l'Algérie ne vient pas seulement écouter. Elle vient porter une expérience, celle d'un pays du Sud, saharien et méditerranéen à la fois, qui subit de plein fouet les effets du dérèglement climatique – sécheresse, désertification, stress hydrique, incendies de forêts, inondations – mais qui a décidé de faire de cette vulnérabilité un moteur de transformation.

UN PAYS EN PREMIÈRE LIGNE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Algérie fait partie des pays les plus exposés. Avec plus de 80 % de son territoire en zone désertique, elle connaît une avancée du désert, une raréfaction des ressources en eau et une hausse des températures supérieure à la moyenne mondiale. Les dernières années ont été marquées par des étés plus chauds, des feux de forêts dévastateurs dans le nord du pays, des pluies torrentielles et irrégulières, et une pression croissante sur l'agriculture.

C'est pour cela que, pour Alger, la COP31 ne peut pas être une COP de discours. Le thème choisi par la présidence turque, « Passer des promesses aux actes », résonne particulièrement avec la position algérienne : les pays en développement, qui ont le moins contribué au réchauffement, en paient aujourd'hui le prix le plus lourd, tandis que les financements promis depuis des années restent insuffisants, difficiles d'accès et trop souvent conditionnés.

L'Algérie arrive donc à Antalya avec trois messages : l'adaptation est une urgence vitale, la justice climatique doit devenir réalité, et les solutions existent déjà sur le terrain.

LE REBOISEMENT ET LE BARRAGE VERT, UN REMPART CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le premier grand chantier algérien contre les changements climatiques est le reboisement.

Depuis plusieurs années, le pays a relancé et renforcé son programme de reboisement, avec l'objectif de restaurer les forêts dégradées, de protéger les bassins versants, de lutter contre l'érosion des sols et de recréer des puits de carbone naturels.

Au cœur de ce programme, il y a le Barrage Vert, ce projet historique lancé dans les années 1970 pour stopper l'avancée du désert. Aujourd'hui, il est relancé dans une nouvelle version, plus ambitieuse, plus scientifique et plus participative. Il ne s'agit plus seulement de planter des arbres en ligne. Il s'agit de reconstituer des écosystèmes entiers : pin d'Alep, chêne vert, genévrier, espèces pastorales, arbustes adaptés aux zones arides. Il s'agit aussi d'associer les populations locales, les agriculteurs, les éleveurs et les jeunes, pour que le Barrage Vert devienne à la fois une barrière écologique, une source de revenus et un projet de développement rural.

Le renforcement du Barrage Vert permet de protéger les villes du Sud contre l'ensablement, de préserver les terres agricoles des Hauts-Plateaux, de maintenir la biodiversité et de capter le CO2. C'est un projet d'adaptation et d'atténuation à la fois, qui incarne parfaitement l'esprit de la COP31. Dans les wilayas du Nord comme du Sud, des campagnes nationales de plantation sont organisées chaque année, avec la participation des écoles, des associations, de l'armée, de la Protection civile et des citoyens. Le reboisement est devenu en Algérie un acte citoyen, un geste de souveraineté écologique.

LE SOLAIRE, L'HYDROGÈNE VERT ET LES PARTENARIATS AVEC LA TUNISIE ET L'EUROPE

Le deuxième grand axe de la lutte algérienne contre les changements climatiques est le développement des énergies vertes, notamment le solaire et l'hydrogène vert, avec les partenaires tunisien et européen.

L'Algérie dispose d'un des plus grands potentiels solaires au monde. Son désert, le plus grand du monde, reçoit un ensoleillement exceptionnel, plus de 3 000 heures par an dans le sud. Ce potentiel, longtemps sous-exploité, est désormais au cœur de la stratégie nationale.

Le pays a lancé des projets pour les énergies vertes, avec la construction de centrales solaires photovoltaïques dans plusieurs wilayas, l'installation de panneaux solaires sur les sites industriels, comme le complexe de Bir Rebaa Nord, et un programme national visant à atteindre plusieurs milliers de mégawatts de capacité solaire à l'horizon 2030-2035.

L'objectif est double : répondre à la demande nationale croissante en électricité sans augmenter les émissions, et libérer du gaz naturel pour l'exportation ou pour des usages à plus haute valeur ajoutée, tout en réduisant le torchage du gaz.

Mais l'Algérie voit plus loin : l'hydrogène vert. Produit à partir de l'électricité solaire et de l'eau dessalée, l'hydrogène vert pourrait devenir l'énergie du futur pour l'industrie, le transport lourd et l'exportation vers l'Europe.

C'est dans ce cadre que l'Algérie développe des projets d'hydrogène vert avec des partenaires tunisiens et européens. La Tunisie, voisine et partenaire méditerranéenne, partage les mêmes défis climatiques et les mêmes ambitions énergétiques. Ensemble, les deux pays peuvent construire des corridors énergétiques verts, échanger des expériences, et mutualiser les infrastructures.

Avec l'Europe, l'Algérie est déjà reliée par des gazoducs vers l'Espagne et vers l'Italie via la Tunisie. Demain, ces liens pourraient transporter non seulement du gaz naturel, mais aussi de l'hydrogène vert et de l'électricité renouvelable. Le projet Medlink, qui prévoit d'exporter de l'électricité renouvelable vers l'Italie par deux lignes de 2 000 MW d'ici 2030, illustre cette nouvelle géographie énergétique méditerranéenne : un pont entre le soleil du Sahara et les besoins énergétiques européens.

Pour l'Algérie, l'hydrogène vert n'est pas un slogan. C'est un choix stratégique pour rester un fournisseur fiable d'énergie, mais une énergie propre, décarbonée, conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.

LE RECYCLAGE ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, AVEC LES JEUNES ENTREPRENEURS

Le troisième pilier de l'action algérienne est moins connu, mais tout aussi important : un vaste programme pour le recyclage avec les jeunes entrepreneurs pour augmenter le taux de recyclage des produits comme le plastique.

En Algérie, comme dans beaucoup de pays, le plastique est devenu un fléau : sacs, bouteilles, emballages qui polluent les villes, les plages, les oueds et les terres agricoles, et qui mettent des centaines d'années à se dégrader.

Face à ce défi, l'Algérie a fait le choix de l'économie circulaire. Il ne s'agit pas seulement de ramasser les déchets, mais de les transformer en ressources. Des jeunes entrepreneurs, soutenus par des dispositifs publics, des incubateurs, des banques et des programmes de formation, lancent des start-up de collecte, de tri, de recyclage et de valorisation du plastique.

Bouteilles en PET transformées en fibres textiles, plastique recyclé en mobilier urbain, en matériaux de construction, en pavés, en sacs réutilisables : les exemples se multiplient dans les grandes villes comme Alger, Oran, Constantine ou Sétif, mais aussi dans les zones rurales.

Ce programme vise à augmenter le taux de recyclage des produits, à réduire la mise en décharge, à créer des emplois verts pour les jeunes, et à changer les comportements. Il s'accompagne de campagnes de sensibilisation dans les écoles, de l'interdiction progressive du plastique à usage unique, et de la promotion du tri sélectif.

Le recyclage, c'est aussi une manière de réduire les émissions : chaque tonne de plastique recyclée, c'est moins de pétrole consommé, moins de CO2 émis, moins de déchets brûlés. C'est une action climatique concrète, visible, qui parle à tous les citoyens.

À Antalya, l'Algérie présentera ces expériences comme la preuve que la transition écologique peut être portée par la jeunesse, par l'innovation locale et par l'entrepreneuriat.

UN SOMMET MARQUÉ PAR L'APPEL À LA JUSTICE CLIMATIQUE

La COP31 s'est ouverte dans un contexte international tendu, marqué par les conflits, l'inflation et les crises énergétiques. Plusieurs dirigeants ont appelé à ne pas oublier le climat.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé hier, les pays développés à assumer une plus grande responsabilité dans la réduction des émissions et le financement climatique, soulignant que les fonds devaient être plus accessibles, prévisibles et adaptés aux besoins des pays.

« Les pays développés, qui ont historiquement consommé le budget carbone mondial, doivent assumer une plus grande responsabilité en matière de réduction des émissions et de financement », a déclaré Erdogan à l'ouverture du Sommet des dirigeants de la COP31, à Antalya.

« À GAZA, IL S'AGIT NON SEULEMENT D'UN GÉNOCIDE, MAIS AUSSI D'UN ÉCOCIDE »

Abordant la situation à Gaza, Erdogan a condamné les attaques israéliennes, affirmant qu'elles avaient provoqué des destructions environnementales massives, en plus des pertes humaines.

« Comme je l'ai souligné devant l'Assemblée générale des Nations unies, ce qui s'est passé à Gaza constitue non seulement un génocide, mais aussi un écocide », a-t-il déclaré. Il a cité la destruction d'oliviers centenaires, la contamination des sols et de l'eau ainsi que des villes entières réduites à l'état de ruines.

Le président turc a également évoqué l'aggravation de la crise humanitaire après les fortes pluies et les inondations dans l'enclave, affirmant que des dizaines de milliers de tentes et d'abris avaient été submergés, alors que les infrastructures étaient largement détruites.

LULA : LE CLIMAT NE DOIT PAS ÊTRE À LA MERCI DES RIVALITÉS

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a averti mercredi les dirigeants mondiaux, lors du sommet des Nations unies sur le climat organisé dans le sud de la Türkiye, que la préservation de l'environnement mondial ne pouvait rester subordonnée aux rivalités géopolitiques, mettant en garde contre les conflits croissants et l'inflation, qui menacent les efforts internationaux en matière d'environnement.

« Le changement climatique a disparu des discours et des documents des dirigeants mondiaux lors des réunions du G7 et du G20, des forums qui réunissent les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde. Cette préoccupation s'est transformée en silence », a déclaré Lula lors de son discours d'ouverture au Sommet des dirigeants de la COP31, à Antalya.

Le président brésilien a critiqué le déplacement des priorités mondiales vers les conflits armés, estimant : «Nous avons commencé à parler davantage d'armes et de droits de douane que de la survie des générations futures. »

Un discours qui trouve un écho particulier en Algérie et en Afrique, où les pays demandent que le climat reste une priorité mondiale, malgré les guerres et les crises.

L'ALGÉRIE, UN PONT ENTRE L'AFRIQUE ET LA MÉDITERRANÉE

Dans ce contexte, la participation algérienne à la COP31 prend tout son sens. L'Algérie est à la fois un pays producteur d'hydrocarbures et un pays engagé dans la transition énergétique. Elle est à la fois un pays africain et un pays méditerranéen. Elle est à la fois un pays du Sud qui demande justice climatique, et un partenaire fiable du Nord pour la sécurité énergétique.

À Antalya, Alger plaidera pour un financement climatique plus accessible, plus prévisible et adapté aux besoins des pays en développement, pour un transfert de technologies, pour le renforcement des capacités, et pour une reconnaissance des efforts d'adaptation comme ceux du Barrage Vert, du reboisement, du solaire et du recyclage.

L'Algérie plaidera aussi pour que l'Afrique, qui émet moins de 4 % des émissions mondiales mais subit les pires conséquences, ne soit pas oubliée. Pour que les promesses de la COP27, de la COP28, de la COP29 et de la COP30 se transforment enfin en actes.

Hamza B.

TIMIMOUN

Clôture du 2e Festival international du court-métrage par une cérémonie de remise de prix

La deuxième édition du Festival international du court-métrage de Timimoun a été clôturée, mardi dans la soirée, au théâtre de plein air de la ville, avec une cérémonie de remise de prix aux lauréats.



Le prix du meilleur film de fiction a été décerné à "Kentucky Gaza" de Omar Remmal (Palestine/Jordanie), celui du jury est revenu à "Vultures" de Diane Weiss (Afrique du Sud), tandis que le prix de la meilleure réalisation a été attribué à Hadrian Biles pour son film "Nouvel Hair" (France). Le prix du meilleur scénario a été décerné à Giacomo Bendotti pour son film "Il Ponte" (Italie), tandis que celui du meilleur acteur est revenu à Peter Galia pour son interprétation dans "Honour, Fame and Glory" (Malte). Le jury a également attribué une mention spéciale au film "By the Sea" d'Inès Dhif (Algérie), ainsi qu'à Amar Ahmed pour son interprétation dans le film "Zizou", réalisé par Khaled Mouait (Egypte). Dans la catégorie documentaire, le prix du meilleur court-métrage documentaire est revenu au film "Window" du réalisateur algérien Abdelkader Guidoum. Lors de la cérémonie de clôture, en présence des autorités locales, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a indiqué que cette édition a marqué un tournant stratégique et porté une nouvelle vision, en adéquation avec la politique des hautes autorités du pays visant à promouvoir le secteur de la Culture et en faire un levier essentiel du développement global. Il a ajouté que cette édition a été caractérisée notamment par son ouverture sur un large horizon international, à travers l'accueil d'expériences cinématographiques mondiales, dans un esprit de renforcement du dialogue culturel et intellectuel. Ce qui, a-t-il dit, fait de la wilaya de Timimoun un véritable studio à ciel ouvert, capable d'attirer les cinéastes et les passionnés du septième art, tout en constituant un espace propice à la créativité, à la découverte cinématographique et à l'encouragement des jeunes talents. Le wali de Timimoun a également mis en exergue la richesse du patrimoine de la région, la beauté de ses paysages naturels et la profondeur de son histoire, appelant les créateurs et les producteurs de cinéma à investir cet espace ouvert, afin de promouvoir les festivals et de renforcer les échanges culturels à travers le septième art. De son côté, Fayçal Metaoui, chargé de mission à la présidence de la République, a fait part, dans une déclaration à l'APS, d'une volonté politique de relancer l'industrie cinématographique en Algérie, précisant que Timimoun était appelée à devenir un pôle de production cinématographique dans le Sud, compte tenu de ses atouts naturels et environnementaux, susceptibles d'attirer les producteurs nationaux et étrangers. Il a également insisté sur l'importance de l'organisation d'ateliers de formation permettant aux jeunes d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans le domaine de la prise de vue. Pour sa part, la réalisatrice et productrice algérienne, Hadjer Sebata, a estimé que ce festival avait constitué une occasion pour les jeunes de Timimoun passionnés de cinéma de côtoyer des professionnels du cinéma international. Il leur a également permis de découvrir des films ayant participé à des concours et des festivals internationaux, en plus de prendre part aux activités de production et d'interprétation, en présence de critiques et de réalisateurs venus de différentes régions du monde. En marge des projections, cette édition du Festival international du court-métrage a donné lieu aussi à des ateliers et des rencontres consacrés aux questions du cinéma, de la création et de la production. Un programme intitulé "Cinéma dans les lycées" a également été initié, en coordination avec le secteur de l'Education nationale, afin de susciter l'intérêt des jeunes pour le septième art et de les sensibiliser à l'histoire et à la mémoire nationales.

AÏN TÉMOUCHENT :

Une écloserie pilote au profit de la formation en pêche et aquaculture à Béni Saf

L'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Béni Saf, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, s'est dotée d'une écloserie pilote destinée à renforcer la formation pratique des stagiaires, a indiqué à l'APS, le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Houari Gouicem.

Ce dernier a précisé que cette écloserie pilote, considérée comme une première à l'échelle de la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours. Une enveloppe financière de 4,5 millions de dinars a été consacrée à sa réalisation.

Cette infrastructure a pour objectif de consolider les connaissances pratiques des stagiaires dans le domaine de l'aquaculture et de les familiariser avec les mécanismes de préservation des ressources halieutiques, ainsi qu'avec les techniques de reproduction des espèces aquatiques en eau douce. Elle vient ainsi compléter les équipements pédagogiques et techniques dont dispose l'École de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Béni Saf, a expliqué le même responsable.

Par ailleurs, l'établissement a récemment bénéficié de la création d'une Maison de l'entrepreneuriat, destinée à accompagner les stagiaires et les professionnels des filières de la pêche et de l'aquaculture désireux de concrétiser leurs propres projets d'investissement dans ce domaine, selon la même source.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture entend accompagner la dynamique d'investissement visant à diversifier l'économie nationale, notamment à travers l'encouragement des initiatives dans les deux filières de la pêche maritime et de l'aquaculture, au regard des importantes potentialités dont dispose la wilaya.

Ces atouts résident notamment dans son littoral, ses deux ports de pêche de Béni Saf et de Bouzedjar, ainsi que dans la zone d'activités dédiée à la filière aquacole, située à proximité de la plage de Sbiâat, dans la commune de M'saïd, a-t-on souligné.

TIZI-OUZOU

7000 hectares à emblaver

Cette campagne de labours-semailles est lancée à Aïn Zaouïa, dans la daïra de Draâ El Mizan, au niveau de l'exploitation céréalière Alili-Ali qui prévoit d'emblaver 43 hectares de blé dur et 50 autres de plantes fourragères. La cérémonie est présidée par le wali Abou Baker Essedik Boucetta, qui a donné le coup de starter à la dizaine de tracteurs présents sur le champ pour entamer avec le bruit des socs en métal cette opération. Une opération a été lancée au lendemain des nouvelles dispositions du président de la République Abdelmadjid Tebboune qui avait présidé la veille un Conseil des ministres consacré au monde agricole et à sa refonte. Ce sont plus de 7000 hectares (ha) des 83 842 ha de surface agricole utile (SAU) que les Services agricoles de la wilaya ont préparé pour la nouvelle campagne de labours-semailles. Le choix d'Aïn Zaouia n'est pas fortuit. «Elle est incluse dans ce bassin céréalier de Draâ El Mizan qui compte à lui seul plus de 2000 hectares de surface à emblaver», nous dit Nadir Boussa, le directeur par intérim des Services agricoles (DSA) de la wilaya.

UN STOCK DE 34 102 QUINTAUX DE SEMENCES

L'opération concerne aussi d'autres bassins céréaliers dans la wilaya de Tizi-Ouzou, comme Boghni, Tizi Ghenif, Mekla, Fréha, Mekla et Ouaguenoun, qui regroupent un peu plus de 700 exploitations dédiées aux céréales. Pour cette année, les Services agricoles ont réservé 6000 ha au blé dur, 700 ha au blé tendre, 250 ha à l'orge, 50 ha à l'avoine sans oublier les hectares réservés aux triticales et la multiplication de semences pour près de 1200 ha. A propos de semences, on a aussi appris que la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dispose d'un stock de 34 102 quintaux (qx) de semences pour tous les types de céréales, notamment le blé dur (26 747 qx) et le blé tendre (6855 qx) ainsi que 15 368 qx d'engrais de fonds (11 837 qx) et de couverture (3531 qx). Une coopérative qui a déjà livré 974 qx de blé dur et 110 autres de blé dur ainsi que 1465 qx d'engrais de fond pour booster les récoltes. D'ailleurs, cette dernière invite les céréaliculteurs à se présenter au niveau de son siège à Draâ Ben Khedda. Aussi, comme exigé par le président de la République, tous les moyens matériels et humains sont mis en place par la DSA et les céréaliers pour la réussite de cette campagne. C'est ainsi que l'on apprend qu'il a été mobilisé 736 tracteurs, 412 cultivateurs à dents, 274 Cover Crop (herses à disques), 642 charrues, 25 rouleaux, 52 semoirs, 38 épandeurs et 313 remorques.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

2 morts et 217 blessés en 24 heures

Deux personnes sont décédées et 217 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Djelfa (un mort heurté par un camion) et de Relizane (une personne décédée suite à une collision entre un véhicule et un camion), précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus pour prodiguer des soins de premières urgence à deux femmes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domicile, selon le bilan.

SAHARA OCCIDENTAL :

La Russie recentre le débat à l'ONU

La Russie s'est expliquée sur son veto lors du dernier Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara occidental, lors d'une session plénière de l'Assemblée générale tenue, hier, rappelant que le Sahara occidental demeurait à ses yeux « une question de décolonisation ».



La représentante de la Fédération de Russie a argumenté face aux membres de l'Assemblée générale des Nations unies son refus de la résolution américaine sur le Sahara occidental par le fait que celle-ci s'éloignait du principe d'une résolution acceptable pour les deux parties au conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario.

La Russie a déploré que les Etats-Unis tentent d'imposer leur position nationale en faveur du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine comme solution au conflit, évoquant une marginalisation de l'autre partie au conflit, le Front Polisario.

Appelant à éviter les comparaisons avec d'autres conflits territoriaux, la Russie a rappelé sa position sur le Sahara occidental. « Il est important de comprendre que la question du Sahara occidental relève de la décolonisation », a déclaré la représentante de la Russie au perchoir des Nations unies.

Le règlement définitif de cette question territoriale doit s'effectuer dans le respect des aspirations des Sahraouis, selon Moscou.

La Russie a rappelé que pendant plusieurs décennies, les textes de résolution sur le Sahara occidental ont toujours été adoptés à l'unanimité, relevant toutefois un virage depuis 2017, année lors de laquelle a été votée la dernière résolution consensuelle au Conseil de sécurité, selon la représentante russe.

Cette dernière a fait noter que ces dernières années, « des éléments contradictoires ont commencé à apparaître dans les documents, ce qui a rompu l'équilibre d'une résolution autrefois équilibrée ». La représentante russe a indiqué que la situation a atteint « son paroxysme » avec la résolution 2797 adoptée l'année dernière avec « l'émergence d'un document contenant des formulations qui font reculer le règlement juste ».

MOSCOU REFUSE LA LOGIQUE DU FAIT ACCOMPLI

La Russie a fustigé la résolution présentée par les Etats-Unis, le 30 octobre dernier, expliquant que son veto se justifiait par le fait que le texte ne tenait compte que de la position du Maroc. La représentante russe a refusé que son pays soit tenu responsable de la fin du mandat de la Minurso, rappelant au passage la proposition portée par son compatriote au Conseil de sécurité qui proposait de reconduire la mission onusienne au Sahara occidental en l'état qui a été rejetée par les Etats-Unis.

Le représentant des Etats-Unis s'est exprimé en se basant sur les efforts de son pays qui mène un processus de négociations entre le Maroc et le Polisario avec la présence de l'Algérie et de la Mauritanie comme observateurs.

De son côté, le représentant algérien a recentré le débat sur l'idée de principe que le conflit du Sahara occidental demeure une question de décolonisation, citant dans son intervention les propos du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a déclaré, au lendemain de la fin du mandat de la Minurso, que le départ de celle-ci n'altérait en rien le droit « inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination ». Au fil des interventions des pays membres, il est ressorti un regret unanime de la fin de la Minurso face au risque d'embrasement sur le terrain. Une position qui a fait consensus chez les intervenants et qui contraste avec la fanfaronnade du palais royal marocain qui s'est empressé de célébrer la fin du mandat de la Minurso le 30 octobre dernier, quelques minutes après le vote du Conseil de sécurité comme une victoire définitive dans le conflit du Sahara occidental.

MAURITANIE :

Le ministre de l'Économie reçoit une délégation de la SFI

Le ministre des Affaires économiques et du Développement, M. Mohamedou Ahmedou Mhaimid, a reçu, à Nouakchott, une délégation de haut niveau de la Société financière internationale, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale. La délégation comprenait le directeur de la région Afrique de l'Ouest et Sahel, M. Sameh Wahba, et la directrice régionale pour les infrastructures et les ressources naturelles pour l'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale, Mme Marième Travaly, en présence du représentant résident du Groupe de la Banque mondiale dans notre pays, M. Ibou Diouf.

La réunion a été consacrée à la discussion et à l'examen des aspects de la coopération entre notre pays et la Société financière internationale, ainsi que les moyens de renforcer et de soutenir les investissements du secteur privé et de stimuler sa participation à l'effort de développement national.

Au cours des discussions, les deux parties ont discuté des mécanismes visant à développer des partenariats entre les secteurs public et privé, à promouvoir les investissements dans les secteurs des infrastructures, des ressources naturelles et des secteurs productifs prometteurs, ainsi qu'à fournir un soutien technique et financier aux institutions et entreprises nationales pour accroître leur efficacité et élargir leurs capacités compétitives. La réunion s'est déroulée en présence du directeur général du financement et de la coopération économique au ministère des Affaires économiques et du développement, M. Mohamed Salem Ould Nany, du directeur général du partenariat public-privé, Ahmed Salek Ould Beyah, et du directeur de la dette, M. Niang Idrissa.

LE MINISTRE DES DOMAINES MAURITANIEN :

Discussions avec le FMI pour le renforcement de la coopération

D'autre part, le ministre des Domaines, du Patrimoine de l'État et de la Réforme foncière, Mamoudou Mamadou Niang, a reçu, à Nouakchott, le chef de la mission du Fonds monétaire international en Mauritanie dans le secteur Moyen-Orient et Asie centrale, M. Félix Fisher, accompagné du représentant résident du Fonds en Mauritanie, M. Younes Zahir. La réunion a porté sur les relations de coopération entre la Mauritanie et le Fonds monétaire international, ainsi que sur les moyens de les renforcer et de les développer, notamment dans les domaines de la gouvernance immobilière, de la numérisation et de la mise en place d'un système numérique national fiable et sécurisé pour l'expertise immobilière. La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, M. Mohamed Mahmoud Hamadi, et de plusieurs responsables du département.

POSTE FRONTALIER DE DHEHIBA-TATAOUINE (TUNISIE) :

Les travaux d'extension devraient s'achever fin décembre 2026

Les travaux d'extension et de réaménagement du poste frontalier terrestre de Dhehiba, ainsi que ceux de construction du siège du tribunal immobilier de Tataouine, devraient être achevés avant la fin de l'année 2026. C'est ce qui ressort d'un nouveau calendrier présenté par l'entreprise chargée de la réalisation des deux projets, lors d'une réunion de travail tenue mardi 10 novembre 2026 au siège du gouvernorat de Tataouine.

UN CALENDRIER FIXÉ POUR L'ACHÈVEMENT DES DEUX PROJETS

Selon le gouvernorat de Tataouine, l'entreprise chargée des travaux a présenté, au cours de cette réunion, un plan d'action pour la période à venir, prévoyant l'achèvement de la construction du siège du tribunal immobilier d'ici fin novembre 2026 et la finalisation des travaux d'extension et de réaménagement du poste frontalier terrestre de Dhehiba d'ici fin décembre 2026.

Ces échéances correspondent aux engagements pris par l'entreprise lors de la réunion, sous réserve de l'achèvement effectif des travaux conformément au calendrier annoncé.

UNE RÉUNION CONSACRÉE AU SUIVI DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Présidée par le gouverneur de Tataouine, Amir Gabsi, cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi des projets publics prioritaires et fait suite aux engagements pris lors de sa dernière visite d'inspection, effectuée le 6 novembre 2026.

La rencontre a réuni le directeur régional de l'Équipement et des représentants de l'entreprise chargée des travaux, en présence du chef du service des affaires administratives générales et financières et de la cheffe du service des affaires politiques.

Les discussions ont porté sur l'évaluation de l'état d'avancement des chantiers et l'examen des mesures nécessaires pour accélérer la réalisation des deux projets.

DES INSTRUCTIONS POUR RENFORCER LE SUIVI SUR LE TERRAIN ET RESPECTER LES DÉLAIS

Le gouverneur de Tataouine a insisté sur la nécessité d'intensifier le suivi sur le terrain par les services de la direction régionale de l'Équipement et de prendre les dispositions nécessaires pour accélérer les travaux, tout en veillant au respect des normes de qualité et des spécifications techniques requises.

Il a également appelé l'entreprise à respecter ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements, notamment en se conformant au calendrier qu'elle a présenté pour achever les deux projets avant la fin de l'année en cours.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI ()*

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.



Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ", c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligna d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1].. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échantillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédoclimatiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes multinationales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA)» en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phytogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que prés de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93–285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phytogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phytogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot» de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irréfléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaines de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricultural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :



✍ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

✍ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas- établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroit diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phytogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologues exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelé a s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatique et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.



Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Références bibliographiques :
[1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010.https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/
[2]. FAO. Op-cit.
[3].FAO. https://www.google.com/search?
[4]. La guerre des semences. J.Thévenot. ttps://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature et environnent en Vievre.
[5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
[6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phytogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
[7].Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
[8] APS du 11 Aout 2022.https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays
[9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».

EL MOUDJAHID

LES RESSOURCES HYDRIQUES FRONTALIÈRES CIBLES D'UNE POLLUTION SYSTÉMATIQUE PROVOQUÉE PAR LE MAROC

L'Algérie va saisir les instances internationales

C'est désormais officiel. L'Algérie entend saisir officiellement les instances et organisations internationales concernant la pollution des ressources hydriques provoquée par le Maroc, a fait savoir, hier à partir de Tlemcen, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, Brahim Merad.



La gravité de la pollution qui a touché le lit de l'oued Mouilah, de Mahiguen et de l'oued Abbas, dans la localité frontalière de Maghnia, et qui se propage jusqu'au barrage de Hammam Boughrara, en raison des déchets et des polluants provenant du Maroc, a été à l'ordre du jour de la visite d'une importante délégation ministérielle conduite par Brahim Merad, sur instruction du président la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette opération d'inspection, le ministre d'État et la délégation ministérielle, composée de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, du ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, ainsi que du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, ont reçu des explications de la part des responsables locaux, de spécialistes et de parlementaires sur les répercussions environnementales et sanitaires de ce phénomène. Celui-ci relève d'une véritable «catastrophe écologique», ont insisté les intervenants, mettant en avant la menace qu'il représente pour la santé humaine et l'équilibre écologique de la région. «Ces agressions environnementales et pratiques destructrices sont inacceptables et ne feront l'objet d'aucune tolérance», a affirmé avec fermeté le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. «La protection du citoyen, la garantie de sa sécurité hydrique et sanitaire, ainsi que la préservation de l'équilibre environnemental et de la biodiversité constituent des priorités fondamentales pour l'État», a appuyé Brahim Merad, promettant l'application de mesures judiciaires strictes à l'encontre des parties impliquées dans ces dépassements, tout en obligeant les entités responsables de la pollution à traiter leurs effluents avant rejet. La visite de la délégation ministérielle à Tlemcen a été particulièrement centrée sur le cas critique d'Oued Mouilah et l'évaluation des répercussions de la pollution qui l'affecte, notamment sur le barrage de Hammam Boughrara, principal réceptacle des eaux de ce cours d'eau transfrontalier. Les résultats des enquêtes et des analyses relatives à la pollution d'Oued Mouilah se révèlent en effet alarmants. Brahim Merad a confirmé l'enregistrement de taux inquiétants de polluants biologiques et chimiques, de résidus pharmaceutiques ainsi que de métaux lourds, dépassant les normes tolérées de dizaines, voire de centaines de fois. Il a précisé que les analyses et expertises réalisées ont mis en évidence une pollution réelle et critique ayant frappé les eaux de l'oued ainsi que les ressources hydriques, provoquant la mort de milliers de poissons et la dégradation de l'écosystème, ce qui témoigne de l'ampleur des dégâts subis par la région. Il a attribué ce phénomène principalement au rejet d'eaux usées domestiques, urbaines et industrielles sans traitement préalable, ainsi qu'aux activités agricoles et à l'utilisation d'engrais et de pesticides dont les résidus sont déversés directement dans les cours d'eau. «C'est une menace directe pour la santé publique, compte tenu des risques que peuvent représenter les polluants bactériens et chimiques, les résidus de substances pharmaceutiques et les métaux lourds pour la santé humaine, que ce soit par l'exposition directe à l'eau polluée ou à travers la chaîne alimentaire», a dénoncé Brahim Merad. Et d'ajouter : «Face à cette situation, les différents secteurs et services concernés ont été mobilisés pour renforcer la surveillance, prendre les mesures nécessaires afin de faire face à ces rejets et prendre en charge leurs effets, tout en assurant le suivi des analyses et des enquêtes en cours.» Le ministre d'État a expliqué que cette situation «tire la sonnette d'alarme» quant à «la nécessité de protéger nos ressources hydriques et de faire face à toutes les formes de pollution, considérant cela comme une partie essentielle de la garantie de la sécurité hydrique, de la préservation de la santé publique et de l'équilibre environnemental». Il a affirmé que, dans ce cadre, «les différents secteurs concernés poursuivront la coordination de leurs efforts pour surveiller les opérations de rejet des eaux usées et des déchets industriels et agricoles au niveau des zones frontalières, conformément aux principes internationaux relatifs à l'utilisation équitable et raisonnable des eaux partagées, à la prévention de la pollution transfrontalière et à la prise des mesures juridiques nécessaires contre quiconque sera établi comme étant à l'origine de la pollution des ressources hydriques». Il a précisé que «ce phénomène n'est pas innocent et constitue une attaque systématique», et que les préoccupations soulevées par les députés de la wilaya de Tlemcen seront soumises aux hautes autorités du pays afin de prendre les mesures nécessaires, en coordination avec les instances compétentes aux niveaux national et international, afin de «protéger notre pays et nos citoyens contre ce phénomène sur les plans alimentaire, environnemental et sanitaire». Il a, par ailleurs, assuré que les eaux actuellement destinées à la consommation humaine font l'objet d'un traitement et répondent aux normes sanitaires requises.

L'EXPRESS :

OMAR CHAABANE, DG DU CACQE :

« 20 % des produits contrôlés ne sont pas conformes aux normes » en vigueur

Selon le directeur général du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE), Omar Chaabane, près de 20 % des produits soumis aux analyses révèlent des non-conformités aux normes en vigueur, soulignant ainsi l'importance du renforcement des mécanismes de surveillance et de protection du consommateur. Intervenant hier dans l'émission « L'Invité du matin » de la Chaîne 1 de la Radio nationale, Omar Chaabane a indiqué que les laboratoires relevant du secteur du commerce analysent annuellement près de 20.000 échantillons, avec une moyenne de quatre à cinq analyses par échantillon, soit un volume global avoisinant les 100.000 analyses par an.

Dans le cadre du renforcement de ce dispositif, le responsable a annoncé la mise en service de deux nouveaux laboratoires destinés au contrôle de la qualité des produits importés, implantés au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international d'Alger. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à renforcer le contrôle des importations et à préserver la santé des consommateurs.

Réalisées dans des délais courts et dotées d'équipements répondant aux normes internationales de qualité, ces deux nouvelles structures constituent une première étape d'un programme plus large d'extension du réseau des laboratoires aux différents points d'entrée du territoire national.

À ce titre, Chaabane a précisé que la prochaine phase du programme concernera les ports d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba, avant une généralisation progressive à l'ensemble des postes frontaliers maritimes, terrestres et aériens.

L'entrée en service de ces nouvelles infrastructures devrait permettre d'accroître sensiblement les capacités nationales d'analyse. Le responsable prévoit ainsi une augmentation du nombre d'échantillons traités, qui pourrait passer de 20.000 actuellement à 30.000, voire davantage, au fur et à mesure de la mise en exploitation des nouveaux laboratoires et de l'achèvement des projets en cours de réalisation. Le dispositif national compte également huit laboratoires mobiles intervenant dans les zones frontalières maritimes caractérisées par une importante activité commerciale. Ces unités travaillent en coordination avec les laboratoires fixes d'accélérer les opérations de contrôle et de réduire les délais d'attente des marchandises au niveau des ports et des aéroports.

Parallèlement, un programme de développement des capacités nationales prévoit de porter le nombre de laboratoires de 42 actuellement à 58 à l'horizon 2028, à travers la réalisation de 16 nouvelles structures. Cette extension vise à assurer une couverture territoriale plus large et à renforcer les moyens d'intervention des services chargés du contrôle de la qualité.

Les missions de ces laboratoires couvrent plusieurs domaines d'analyse, notamment les examens biologiques, microbiologiques, chimiques et physiques. Ils sont notamment chargés de détecter les contaminants, les résidus de pesticides, les métaux lourds et les traces d'antibiotiques, ainsi que de contrôler les produits alimentaires et non alimentaires.

Ces opérations sont réalisées conformément aux normes internationales, notamment celles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et du Codex Alimentarius, ainsi qu'aux dispositions de la réglementation algérienne en vigueur.

Le directeur général du CACQE a, par ailleurs, souligné que le contrôle de la qualité ne se limite pas aux analyses effectuées en laboratoire. Il englobe également l'autocontrôle auquel sont soumis les producteurs et les importateurs, en complément des opérations d'inspection sur le terrain menées par les services de répression des fraudes, en coordination avec les services de sécurité.

AGRESSION DE L'OCCUPATION SIONISTE

Plusieurs martyrs et des blessés lors d'un bombardement sur Gaza

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs, et huit autres blessés lors d'une frappe aérienne israélienne sur la ville de Gaza, mardi soir.



Nos correspondants ont rapporté que la frappe a visé un atelier de métallurgie situé rue Al-Maghrabi, dans le quartier d'Al-Sabra, au sud de la ville de Gaza.

Trois Palestiniens sont tombés en martyrs, mardi, lors d'un raid mené par l'occupation israélienne sur la ville de Gaza.

Le correspondant de WAFA, a rapporté que le raid a visé une maison appartenant à la famille Ghabbain, aux abords de l'école Moussa bin Nusair, dans le quartier d'Al-Daraj, à l'est de la ville de Gaza.

Depuis le 7 octobre 2023, le bilan de l'offensive israélienne sur la bande de Gaza s'élève à 74 645 morts et 175 978 blessés.

Selon des sources médicales, le nombre total de Palestiniens tués depuis le cessez-le-feu du 11 octobre 2023 atteint 1 614, avec 5 849 blessés et 850 corps retrouvés.

LE JAPON ACCORDE UNE SUBVENTION DE 1,97 MILLION DE DOLLARS POUR RENFORCER LA RÉPONSE SANITAIRE À GAZA

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Japon, ont signé un accord de subvention d'un montant de 294 millions de yens japonais (soit environ 1,97 million de dollars américains), visant à renforcer la réponse sanitaire dans la bande de Gaza. La cérémonie de signature a eu lieu à Ramallah, en présence de Katsuhiko Araki, ambassadeur chargé des affaires palestiniennes et représentant du Japon, auprès de la Palestine, et de Reinilde Van De Verdt, représentante de l'OMS dans le Territoire palestinien occupé. Cette subvention intervient alors que le système de santé à Gaza est soumis à une pression immense, en raison de la pénurie de personnel de santé, de l'augmentation des besoins des patients et de la demande croissante en services médicaux spécialisés. Elle contribuera à renforcer la coordination des équipes médicales d'urgence, tout en soutenant une transition progressive vers une réponse sanitaire d'urgence dirigée au niveau national.

L'un des volets principaux de cette subvention consiste à créer une unité de coordination des équipes médicales d'urgence (EMT - *Emergency Medical Teams*), au sein du centre des opérations d'urgence dans la ville de Gaza.

Afin de renforcer ces capacités, 30 responsables du secteur de la santé et partenaires bénéficieront d'une formation sur la mobilisation, la gestion et la coordination des équipes médicales d'urgence. Par ailleurs, des procédures opérationnelles normalisées, des directives pratiques et des systèmes de gestion des données seront mis en place, pour faciliter l'enregistrement des équipes et le suivi de leurs activités médicales, aidant ainsi à la prise de décision opérationnelle et à la planification de la phase de relèvement.

La subvention permettra également de former et d'équiper 100 membres du personnel national travaillant au sein des équipes médicales d'urgence, en leur fournissant le matériel nécessaire au déploiement sur le terrain. Cela renforcera la capacité de la bande de Gaza à mobiliser des équipes médicales locales et à répondre aux futures situations d'urgence. Araiki a déclaré : « Compte tenu des défis majeurs persistants auxquels est confrontée la bande de Gaza, les besoins du peuple palestinien dépassent le cadre de l'aide humanitaire d'urgence. Ils englobent également la réhabilitation des infrastructures essentielles, le renforcement des institutions publiques et la pérennisation des services de base, permettant ainsi aux communautés locales de reconstruire leur vie dans la dignité et l'espoir. Le Japon espère que cette contribution, soutenue par l'Organisation mondiale de la Santé, permettra d'améliorer concrètement l'accès des Palestiniens aux services de santé essentiels et d'alléger les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. »

De son côté, Van de Verdt a affirmé : « Depuis 2023, les équipes médicales ont contribué à préserver la résilience du système de santé à Gaza. Ce projet vise à garantir la pérennité de ces capacités. En renforçant les aptitudes du ministère de la Santé à coordonner et à déployer les équipes médicales d'urgence, nous contribuons à assurer que la réponse aux futures situations d'urgence soit dirigée au niveau national, bien organisée et digne de confiance ».

LIBAN

Une patrouille de la FINUL essuie des tirs près de Wadi Jilu

Une patrouille de routine de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) a été visée mardi soir par une douzaine de tirs près de Wadi Jilu, a indiqué la mission onusienne.

Selon la FINUL, après avoir repéré une lueur de départ de tir, la patrouille a riposté. Le tireur a ensuite cessé de tirer. Aucun Casque bleu n'a été blessé.

La mission a rappelé l'obligation, en vertu du droit international, pour tous les acteurs de garantir à tout moment la sécurité et la protection du personnel et des biens des Nations unies. Elle a souligné que les attaques délibérées contre des Casques bleus constituent des violations de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et du droit international humanitaire.

La FINUL appelle le gouvernement libanais à engager rapidement une enquête afin d'identifier les auteurs et de les amener à répondre de leurs actes. L'organisation n'a pas identifié l'auteur des tirs.

PARIS VEUT ÉVITER UN « VIDE SÉCURITAIRE » AU LIBAN APRÈS LE DÉPART DE LA FINUL

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a déclaré mardi lors d'une conférence de presse, en marge de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7, qu'il existait un consensus pour éviter un « vide sécuritaire » au Liban au moment du retrait de la FINUL, et pour avancer rapidement vers une nouvelle architecture de sécurité.

UNE ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ ANCRÉE DANS LA RÉSOLUTION 1701

Interrogé sur la FINUL, Barrot a estimé que la réunion avait permis de « progresser » sur le dossier libanais. Il a rappelé que la France avait été « force de propositions », d'abord auprès des autorités libanaises, qu'il a dit avoir rencontrées sur place il y a quelques jours, puis auprès de son homologue américain, qui assure la médiation entre le Liban et Israël.

Selon lui, l'actualité électorale aux États-Unis et en Israël a « peut-être » repoussé des discussions qui auraient sinon déjà abouti. Il s'est dit confiant sur la possibilité d'un consensus, l'objectif étant largement partagé : le retrait d'Israël, le désarmement du Hezbollah et la restauration d'un État disposant du monopole des armes, au bénéfice de toutes les communautés libanaises, y compris la communauté chiite.

À une question sur la crainte du Liban de voir déployer une force qui ne serait pas placée sous l'autorité de l'ONU, il a répondu que cette architecture devrait s'ancrer dans les résolutions existantes du Conseil de sécurité, notamment la 1701, et contribuer au succès de l'accord tripartite obtenu par les États-Unis entre autorités libanaises et israéliennes en juin. Un vide sécuritaire risquerait, a-t-il dit, de compromettre cet accord.

UN JOURNALISTE ET UN MILITANT ÉTRANGER BLESSÉS LORS D'UNE ATTAQUE DE COLONS ENTRE QUSRA ET JALOUD, AU SUD DE NAPLOUSE

Un journaliste et un militant étranger ont été contusionnés mardi lors d'une attaque menée par des colons contre des cueilleurs d'olives entre les localités de Qusra et de Jaloud, au sud de Naplouse.

Le maire de Qusra, Abdel Azim Wadi, a indiqué à notre correspondant que des colons avaient attaqué des cueilleurs d'olives et des militants étrangers dans les terres situées entre les deux localités, classées en zone B, et leur avaient lancé des pierres.

Il a précisé que le photojournaliste de l'agence européenne Alaa Badarna avait été contusionné par des jets de pierres. Un militant étranger avait également subi des contusions.

GLYCÉMIE TROP ÉLEVÉE

5 signes qui doivent vous alerter !

La glycémie correspond au taux de sucre dans le sang. Quand ce taux est trop élevé, on parle d'hyperglycémie. L'hyperglycémie n'est pas grave quand elle est ponctuelle, en revanche elle peut être dangereuse quand elle est prolongée, une situation qui peut survenir chez les personnes diabétiques. Voici comment reconnaître une hyperglycémie.



GLYCÉMIE : QUEL EST LE TAUX NORMAL ?

Un taux de glycémie normal à jeun se situe entre 0,70 et 1,10 g par litre de sang. Ce taux doit être inférieur à 1,40 g par litre de sang 1h30 après un repas. Quand la glycémie est inférieure à 0,70 g par litre de sang, on parle d'hypoglycémie. Quand elle est supérieure à 1,10 g par litre de sang à jeun, on parle d'hyperglycémie.

L'hyperglycémie peut être induite par la prise d'un repas riche en glucides, une infection, le stress ou encore la prise d'insuline à des doses inadaptées.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'HYPERGLYCÉMIE ?

Chez les personnes ne souffrant pas de diabète, le taux de sucre dans le sang se régule naturellement grâce à la sécrétion d'insuline par le pancréas. S'il y a une hypoglycémie ou une hyperglycémie, elle est toujours ponctuelle et n'a pas de conséquence grave sur la santé.

En revanche, la glycémie est un indicateur à surveiller de près chez les personnes diabétiques dont le pancréas produit peu ou pas d'insuline. En effet, les personnes diabétiques peuvent avoir des hyperglycémies et des hypoglycémies qui durent dans le temps. Au début d'une hyperglycémie, le patient diabétique ne présente généralement pas de symptôme. Il est donc important de contrôler régulièrement sa glycémie pour détecter une hyperglycémie. Une hyperglycémie prolongée peut provoquer les symptômes suivants :

la fatigue, la soif, la langue sèche, des urines abondantes.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Lorsque l'hyperglycémie est importante, le corps essaie d'éliminer l'excès de sucre. Cela va se traduire par une augmentation du besoin d'uriner avec le risque d'une perte en eau. Or si l'organisme manque d'eau, il peut se déshydrater. De plus, l'hyperglycémie favorise l'accumulation de corps cétoniques dans le sang et les urines. Si votre glycémie dépasse 2,50 g par litre de sang, il est recommandé de contrôler les urines à la recherche de sucre et de corps cétoniques avec des bandelettes urinaires ou un lecteur adapté. Une glycémie très élevée et la présence de sucre et de corps cétoniques à des taux élevés dans les urines représente une situation d'urgence. Il faut contacter votre médecin ou les urgences.

FERRITINE ÉLEVÉE

Comment faire baisser son taux de fer dans le sang ?

La ferritine est une protéine qui permet de stocker le fer dans l'organisme. Son dosage, grâce à une prise de sang, est un examen courant. Quand parle-t-on de ferritine élevée ? Quels sont les risques d'un excès de fer dans l'organisme ? Comment faire baisser son taux de fer dans le sang ?

Quel est le taux normal de ferritine dans le sang ?

La ferritinémie est le taux de ferritine dans le sang. Elle est considérée comme normale quand elle est comprise entre 30 et 300 µg/L chez l'homme et entre 15 et 200 µg/L chez la femme.

Quand le taux de ferritine est anormalement élevé, on parle d'hyperferritinémie. Dans ce cas, le taux de ferritine est supérieur à 300 µg/L chez l'homme et à 200 µg/L chez la femme.

Quelles sont les causes d'une hyperferritinémie ?

L'hyperferritinémie est souvent découverte de manière fortuite.

Un examen clinique approfondi ainsi que des examens biologiques suffisent, dans un premier temps, à déceler les quatre causes les plus fréquentes d'un taux de fer élevé dans le sang :

un alcoolisme, un syndrome inflammatoire, une cytolyse (destruction des cellules du foie), un syndrome métabolique (ensemble de signes physiologiques qui augmentent le risque de maladies chroniques comme le diabète de type 2, l'obésité…). Ces causes ne s'accompagnent pas d'un excès de fer dans le foie. Si le foie est surchargé en fer, cela peut être le signe d'une hémochromatose héréditaire, une maladie génétique qui se caractérise par une absorption excessive de fer par l'intestin. D'autres pathologies peuvent être à l'origine d'une hyperferritinémie. Parmi elles, on peut citer les pathologies chroniques du sang. A noter que plusieurs causes sont associées dans 40% des cas d'hyperferritinémie. Un excès de fer dans le sang peut provoquer des lésions au foie (cirrhose, cancer), au cœur (insuffisance cardiaque) et au pancréas (diabète). Comment faire baisser son taux de fer dans le sang ?

En cas de ferritine élevée, il est recommandé de limiter sa consommation d'aliments riches en fer et de privilégier les aliments qui diminuent l'absorption du fer dans l'organisme (aliments riches en calcium et en fibres, thé vert, café). Ainsi, il est conseillé d'éviter les protéines d'origine animale et de privilégier les protéines d'origine végétale (légumineuses, oléagineux, tofu…). L'alcool est également à éviter pour ne pas surcharger le foie qui doit déjà gérer un taux de fer élevé. Quand parle-t-on de ferritine basse ?

Un taux normal de ferritine est compris entre 20 et 400 nanogrammes par millilitre (ng/ml) de sang. Ce taux varie en fonction de l'âge et du sexe du patient, mais aussi en fonction de la technique d'analyse utilisée.

On considère qu'il y a une carence en fer (diminution des réserves en fer) quand la ferritine est inférieure à 20 ng/ml chez la femme, à 30 ng/ml chez l'homme et la femme ménopausée.

FERRITINE BASSE, UN RISQUE ACCRU D'ANÉMIE

Une carence en fer augmente le risque d'anémie. L'anémie survient quand il n'y a pas assez d'hémoglobine dans le corps pour transporter l'oxygène vers les organes et tissus. L'anémie s'installe très progressivement dans le corps.

Au début, elle ne provoque aucun symptôme car elle est bien tolérée par le corps. Mais quand elle est présente depuis un moment, elle peut se manifester par divers symptômes : fatigue, maux de tête, pâleur, vertiges, essoufflement à l'effort, faiblesse musculaire…

Quelles sont les causes d'une ferritine basse ?

La carence en fer peut être liée à :

des apports alimentaires insuffisants.

une malabsorption intestinale du fer (observée dans la maladie coeliaque).

une augmentation des besoins en fer (grossesse, croissance, dons du sang, régimes inappropriés…).

des pertes de sang importantes (digestives ou gynécologiques).

Chez les femmes, les causes les plus fréquentes sont les métrorragies (saignements en dehors des règles) et les ménorragies (règles abondantes et/ou longues). La carence en fer est également fréquente chez la femme enceinte.

Chez les hommes, un problème digestif est le plus souvent en cause (hémorroïdes, hernies hiatales, ulcères, rectocolite hémorragique, gastrites hémorragiques, etc).

Comment augmenter son taux de fer ?

Il est possible de prévenir la carence en fer en adoptant une alimentation variée et équilibrée. Certains aliments sont particulièrement riches en fer, ils sont à privilégier si votre ferritine est basse :

la viande rouge, le boudin, le foie, les crustacés, les légumes secs (lentilles).

Mangez également des aliments riches en vitamine C car elle améliore l'absorption du fer. On retrouve de la vitamine C en quantité importante dans les agrumes, le persil, le poivron, le brocoli ou encore le kiwi.

Limiter votre consommation d'alcool peut aussi jouer sur votre taux de ferritine. Pour rappel, l'alcool peut entraver l'absorption intestinale du fer.

Une supplémentation en fer (comprimés, capsules, gouttes...) peut aussi permettre de revenir à un taux normal de ferritine. Il est recommandé de consulter un professionnel de santé avant de démarrer une cure de fer car un excès de fer peut être nocif pour la santé.

Selection du vendredi

TF1

21h10

Rugby
France - Afrique du Sud



Une semaine après les Fidji, la France reçoit l'Afrique du Sud, double championne du monde en titre et leader dans l'hémisphère Sud après avoir remporté ses trois premiers matchs. Un gros choc en perspective puisque, avant d'accueillir les Fidji, les Français dominaient le classement de l'hémisphère Nord, talonnés par l'Écosse, l'Angleterre et l'Irlande qui présentaient le même bilan de deux victoires pour une défaite. La marge d'erreur est donc minime pour les joueurs de Fabien Galthié, qui boucleront ce Championnat des Nations contre l'Argentine. Pour rappel, les vainqueurs des deux hémisphères s'affronteront en finale le 29 novembre dans le stade de Twickenham, à Londres (Angleterre).

-5

21h05

Le chat

Avec Simone Signoret, Jean Gabin, Annie Cordy, Nicole Desailly, Jacques Rispal, Harry Max, Carlo Nell, Yves Barsacq, Florence Haguenauer, Renate Birgo

Dans un pavillon de banlieue, un couple vieillissant communique par le biais de petits billets et fait lit à part. Ils ont été heureux autrefois, mais, depuis l'accident de Clémence, ancienne acrobate aujourd'hui paralysée, leur affection s'est lentement muée en hostilité. Julien a eu longtemps une liaison avec une voisine, à laquelle il se confie encore. Bizarrement, son principal sujet de conversation avec elle demeure sa femme. Sans cesse, il maugrée contre son comportement et ses humeurs. Un jour, il recueille un chat abandonné et la tension du pavillon monte d'un cran. Julien reporte toute son affection sur l'animal, tandis que Clémence le prend en grippe.



M6

21h00

Michel raconte Sardou

Réalisateur : Richard Melloul

Dans sa résidence du sud de la France, Michel Sardou se livre comme rarement devant la caméra de Richard Melloul. Le chanteur revient sur ses rêves d'enfant, son envie de devenir clown, ses années difficiles et ses premières chansons composées avec Michel Fugain. Il évoque également sa vie sentimentale, son divorce et révèle une histoire méconnue avec Mireille Darc, qu'il avait promis d'épouser avant de changer d'avis. Enrichi d'images de concerts et de photographies de spectacles, ce documentaire retrace aussi son exceptionnelle carrière : plus de 323 chansons, 26 albums studio et 100 millions de disques vendus en plus de soixante ans.



France 2

21h10

Capitaine Marleau

Avec Corinne Masiero, Catherine Hiegel, Philippe Bas, Antoine Gouy, Philippe Magnan, Florence Thomassin, Laura Del Sol, Jeanne Hurt, Arturo Giusi-Perier, Marc Ruchmann, Edéa Darcque, Aurélie Verillon



Éloi Solana, séduisant homme d'affaires revenu sur les terres de son enfance, est-il mort à cause d'une mauvaise rencontre... ou parce qu'il était catholique ? Marleau découvre, à sa grande surprise, que les guerres de religion ont laissé des traces dans la ville. Elle relève le défi que lui lance l'irréductible comtesse Alba de Bernac, figure incontournable de la communauté protestante, entourée de son trop fidèle métayer et de son fils Martin de Bernac, qui a hérité de l'usine de peausserie familiale. Si les voies du Seigneur sont impénétrables, les secrets de famille le sont encore davantage.

France 3

21h10

La boîte à secrets

Présenté par : Faustine Bollaert

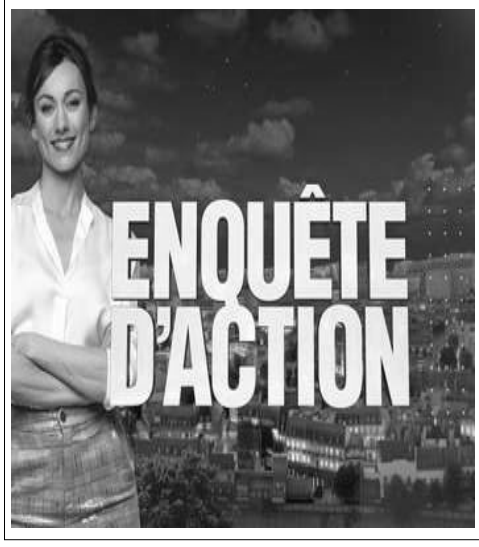
Pour ce nouveau numéro de «La boîte à secrets», Faustine Bollaert accueille Antoine de Caunes, Muriel Robin et David Hallyday pour une soirée toujours plus festive et émouvante. Ils auront le plaisir de découvrir des surprises réalisées sur mesure avec la complicité de leurs proches. Alors, préparons-nous à découvrir des archives personnelles de nos invités, des images exclusives tournées avec leur entourage, et à tenter aussi de retrouver l'identité d'un invité mystère. Joies, émotions, fous rires, retrouvailles et révélations seront au menu de cette soirée.



W9

21h025

Enquête d'action



Présenté par : Marie-Ange Casalta

Un gang de voleurs de métaux sévit dans le Puy-de-Dôme. Seize larcins en quelques jours : une petite fortune chez les ferrailleurs du coin. Sur le parking d'une déchetterie, une patrouille repère une camionnette suspecte. Deux silhouettes détalent dans les champs. La poursuite commence... Un assaut à l'aube dans un camp de caravanes, un individu potentiellement armé à neutraliser, une jeune motarde grièvement blessée sur une route de campagne : «Enquête d'action» suit les gendarmes qui veillent sur l'Auvergne. Dans cette région du centre de la France, les refus d'obtempérer se multiplient : plutôt que de s'arrêter, certains automobilistes prennent tous les risques.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

1 500 **VOLODYMYR ZELENSKY** a déclaré qu'un échange de prisonniers à grande échelle, pouvant concerner 1 500 personnes de chaque côté, avait été évoqué lors des discussions trilatérales avec la Russie et les États-Unis.

INFLATION AMÉRICAINE PLUS FORTE QUE PRÉVU

Les marchés mondiaux hésitent

Les marchés financiers mondiaux ont évolué en ordre dispersé mardi, après la publication de chiffres de l'inflation aux États-Unis supérieurs aux attentes, renforçant les anticipations d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine (Fed) dès le mois prochain, malgré l'optimisme suscité par les entreprises technologiques.
Les perspectives d'un maintien des taux d'intérêt à des niveaux élevés pendant une période prolongée ont pesé sur l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués.
L'indice des prix à la consommation (CPI) aux États-Unis a progressé de 0,4 % en octobre sur un mois, dépassant les 0,3 % anticipés par les marchés, mais marquant un ralentissement par rapport à la hausse de 0,6 % enregistrée en septembre. Les données annuelles n'ont pas été publiées.
Dans le même temps, l'indice de base, qui exclut les prix de l'alimentation et de l'énergie, a augmenté de 0,3 % sur un mois, au-dessus des 0,2 % attendus, mais au même rythme qu'en septembre.
Le CPI mesure l'évolution moyenne des prix d'un panier de biens et de services consommés par les ménages urbains. Il constitue l'un des principaux indicateurs de l'inflation.
Avant la publication des chiffres de l'inflation, le membre du conseil des gouverneurs de la Fed, Christopher Waller, s'était prononcé en faveur d'une hausse des taux. Des responsables de la Fed ont estimé qu'au moins deux nouvelles hausses de 25 points de base pourraient être nécessaires, tout en soulignant que leur rythme dépendrait de l'évolution à court terme de la conjoncture économique et des conditions financières.
La probabilité d'une hausse de 25 points de base des taux en décembre était auparavant estimée à 87 %. Toutefois, les récentes déclarations de plusieurs présidents de banques régionales de la Fed ont renforcé les anticipations d'une hausse de 50 points de base.
Les rendements des obligations du Trésor américain à 10 ans, 5 ans et 2 ans ont progressé mardi. Le marché obligataire américain est fermé mercredi à l'occasion du Veterans Day.
L'indice du dollar a gagné 0,2 % mardi, à 102,2 points, avant de se stabiliser mercredi. L'or a, pour sa part, chuté de 2,7 % mardi, à 4 031 dollars l'once, avant de rebondir de 0,6 % mercredi, à 4 054 dollars.
Par ailleurs, le Qatar a fait état de progrès dans les efforts visant à résoudre la crise entre les États-Unis et l'Iran.

LE BRENT RECULE DE PLUS DE 3,5 %

Les contrats à terme sur le pétrole Brent pour livraison en janvier ont chuté de plus de 3,5 % mardi, passant sous le seuil des 90 dollars le baril, dans un contexte d'anticipations d'un règlement diplomatique des tensions au Moyen-Orient. Les cours se sont ensuite stabilisés autour de 91,5 dollars, avant de progresser de 1 % mercredi, à 92,4 dollars le baril, sur fond de poursuite des attaques dans le détroit d'Ormuz et d'anticipations d'une baisse des stocks pétroliers américains plus importante que prévu.
Le prix moyen de l'essence aux États-Unis est, quant à lui, retombé à 3,98 dollars le gallon, passant sous la barre des 4 dollars pour la première fois depuis juillet, selon l'Association américaine des automobilistes (AAA). Une baisse durable des cours du pétrole pourrait contribuer à ralentir l'inflation dans les prochains mois, grâce à la diminution des coûts de l'énergie et du transport. Toutefois, le renforcement du dollar et la hausse des rendements obligataires continuent de limiter l'appétit pour le risque à court terme.
Dans le secteur technologique, la société Anthropic, à l'origine du modèle d'intelligence artificielle Claude, ambitionne de lever jusqu'à 64,4 milliards de dollars dans le cadre de son introduction en Bourse (IPO), ce qui constituerait l'une des plus importantes opérations de ce type dans l'histoire de Wall Street.
Les États-Unis et la Chine vont coopérer pour gérer les risques liés à l'IA, selon Bessent
Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a déclaré que Washington et Pékin allaient coopérer afin de gérer les risques liés à l'intelligence artificielle (IA).
Par ailleurs, la dette des ménages américains a augmenté de 1,8 % au troisième trimestre, pour atteindre 19 100 milliards de dollars, selon la Réserve fédérale de New York.
À la Bourse de New York, les principaux indices ont clôturé en baisse mardi, dans un contexte de pressions inflationnistes.
Le directeur général de Nvidia, Jensen Huang, aurait été la cible de services de renseignement étrangers, selon des informations ayant conduit des actionnaires à engager des poursuites contre l'entreprise et son dirigeant.
Les plaignants accusent Nvidia et Jensen Huang d'avoir induit les investisseurs en erreur en ne divulguant pas la relation de ce dernier avec Alice Huang, une ancienne dirigeante de la société singapourienne Megaspeed, qui aurait recueilli des renseignements pour le compte du gouvernement chinois.
Les actions Nvidia ont chuté de 5,5 % à la suite de ces développements. À l'inverse, les titres de l'entreprise américaine CoreWeave, spécialisée dans les infrastructures informatiques pour l'IA, ont bondi de 14,8 % lors des échanges après la clôture de la Bourse, après la publication de résultats supérieurs aux attentes. Le Dow Jones a reculé de 0,3 %, le S&P 500 de 0,38 % et le Nasdaq Composite de 0,7 % mardi.

LES BOURSES EUROPÉENNES CLÔTURENT DANS LE VERT

En Europe, les principales places boursières ont terminé la séance de mardi en hausse, à l'exception de Londres.
La vice-gouverneure de la Banque d'Angleterre (BoE), Clare Lombardelli, a indiqué qu'elle anticipait un niveau de taux directeur supérieur à celui prévu par les autres membres du comité de politique monétaire. Elle a également estimé que les conditions monétaires étaient moins restrictives que prévu.
Elle n'a pas exclu des hausses consécutives des taux, précisant que la Banque d'Angleterre disposerait de davantage de données d'ici à la mi-décembre.
De son côté, l'institut allemand ifo a indiqué que Berlin n'avait pas respecté sa promesse de consacrer plus de la moitié des nouveaux emprunts contractés par l'intermédiaire de fonds privés à des investissements dans les infrastructures, notamment les ponts, les routes et les projets climatiques. Ces ressources auraient plutôt servi à financer des dépenses courantes, telles que les salaires et les factures.
Le géant britannique des télécommunications Vodafone a supprimé 3 000 postes dans ses activités européennes entre avril et septembre, générant 222,9 millions de dollars d'économies. Le groupe vise 2,2 milliards de dollars d'économies d'ici à l'exercice 2030 et prévoit la suppression de 2 300 postes supplémentaires en Allemagne.
À la clôture de mardi, le DAX 40 allemand a progressé de 0,31 %, le CAC 40 français de 0,55 % et le FTSE MIB 30 italien de 0,69 %. En revanche, le FTSE 100 britannique a cédé 0,29 %.
Les indices européens ont entamé la séance de mercredi sur une tendance positive.
En Asie, les marchés actions ont évolué en ordre dispersé à l'approche de la clôture mercredi, malgré un apaisement des inquiétudes concernant la demande en intelligence artificielle, les solides résultats de CoreWeave ayant soutenu les marchés japonais et sud-coréens.
Les actions du géant taïwanais des semi-conducteurs TSMC ont progressé de 4,2 %, après l'approbation d'investissements pouvant atteindre un milliard de dollars de la part d'Anthropic et d'OpenAI.
L'indice Nikkei 225 japonais a gagné 1,3 % et le Kospi sud-coréen 2,5 %. À l'inverse, le Shanghai Composite chinois a reculé de 0,2 % et le Hang Seng de Hong Kong de 0,9 %.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les hydrocarbures et le gaz au cœur d'une stratégie nationale pour rester parmi les grands producteurs mondiaux

L'Algérie entend préserver sa place parmi les grands producteurs mondiaux d'hydrocarbures. Pas par nostalgie du passé, mais par une stratégie claire : investir, explorer, transformer, innover et former. C'est ce que confirme le dernier rapport de la Chambre africaine de l'Énergie (AEC), intitulé « The State of African Energy 2026 ». Selon ce rapport, l'Algérie domine le classement africain de la production d'hydrocarbures, présentant un important potentiel de croissance dans ce secteur, notamment grâce à ses infrastructures installées et à son activité de prospection. L'Algérie représente « un pilier gazier qui prépare l'avenir », considérée comme « un producteur de premier plan, doté de ressources considérables, d'infrastructures éprouvées et d'une stratégie claire pour se renouveler ».
En matière de pétrole et de gaz, le pays figure, avec le Nigeria, parmi les deux plus gros producteurs du continent. Les champs gaziers de TFT Sud et In Amenas II, qui doivent démarrer prochainement, vont consolider ces performances, selon l'AEC qui souligne que le sous-sol algérien reste l'un des plus riches d'Afrique.
L'Algérie fait partie des « big five » du continent pour les ressources découvertes, avec le Nigeria, la Libye, l'Égypte et l'Angola. Elle se classe troisième pour les ressources gazières récupérables, précise le rapport, ajoutant que le pays a réussi à hisser son cadre contractuel pour attirer les investisseurs.
Cette position n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'investissements continus dans l'exploration, la production, le raffinage et le transport, mais aussi d'une volonté politique de faire du secteur énergétique un pilier de la souveraineté nationale et du développement économique. Pour le gaz, « l'Algérie reste un fournisseur essentiel de l'Europe, grâce à un gazoduc direct vers l'Espagne et à une liaison vers l'Italie via la Tunisie », rappelle la même source. Dans un monde marqué par les tensions géopolitiques, les crises énergétiques et la volatilité des prix, la fiabilité est devenue une valeur aussi importante que le volume. L'Algérie s'est construite une réputation de fournisseur fiable, qui honore ses contrats, qui assure la continuité de l'approvisionnement, même dans les moments les plus difficiles.
Cette fiabilité repose sur trois piliers : des réserves importantes, des infrastructures éprouvées – gazoducs, usines de liquéfaction, terminaux, centres de stockage – et une entreprise nationale, Sonatrach, qui dispose d'une expérience de plus de soixante ans dans toute la chaîne de valeur.
« Cette orientation, associée à l'accès universel à l'électricité que l'Algérie a atteint, place le pays très en avance sur la moyenne africaine, où seule une partie de la population est connectée », note le document.
Être un fournisseur fiable, c'est aussi savoir anticiper. L'Algérie investit dans la maintenance de ses installations, dans la préservation de ses capacités de production en plein régime, dans l'extension de ses capacités de raffinage – comme la nouvelle raffinerie de Hassi-Messaoud de 5 millions de tonnes/an – et dans la sécurisation de ses exportations.
Mais la stratégie algérienne ne se limite pas à extraire et à exporter. Elle vise à développer la recherche scientifique dans ce domaine et à investir dans les technologies de pointe.
Pour rester compétitif, il faut aujourd'hui récupérer plus de pétrole et de gaz dans chaque gisement, réduire les coûts, limiter les émissions, et transformer davantage sur place. Cela passe par la sismique 3D, le forage horizontal, la récupération assistée, la numérisation des champs, l'intelligence artificielle pour la maintenance prédictive, et les technologies de conversion profonde dans le raffinage. Sonatrach multiplie les partenariats avec des universités, des centres de recherche et des entreprises technologiques internationales, tout en développant ses propres capacités d'ingénierie. L'objectif est de ne plus seulement acheter la technologie, mais de la maîtriser, de l'adapter aux conditions du Sahara algérien, et de la produire en partie localement. Le rapport de l'AEC souligne d'ailleurs que la transition énergétique offre elle aussi des perspectives favorables pour l'Algérie.
Le pays dispose de volumes de gaz torché importants, ce qui représente un gisement de valorisation : chaque mètre cube récupéré peut devenir du gaz commercial, de l'électricité ou une matière première pour l'industrie, tout en réduisant les émissions.
Des initiatives sont déjà en cours, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe de Bir Rebaa Nord. Le projet Medlink prévoit d'exporter de l'électricité renouvelable vers l'Italie par deux lignes de 2.000 MW d'ici 2030. L'Algérie montre ainsi qu'hydrocarbures et énergies renouvelables ne s'opposent pas. Le gaz peut être une énergie de transition, qui accompagne le développement du solaire et de l'hydrogène, et qui permet de réduire l'empreinte carbone tout en garantissant la sécurité énergétique.
Aucune technologie, aussi avancée soit-elle, ne vaut sans les hommes et les femmes qui la font fonctionner. C'est pourquoi la compétence humaine est l'axe central de la stratégie algérienne. Ingénieurs, géologues, techniciens, chercheurs, soudeurs, opérateurs de raffinerie : toute une chaîne de compétences doit être formée, renouvelée et valorisée. L'Algérie dispose d'instituts spécialisés, comme l'Institut algérien du pétrole (IAP), et d'universités qui forment chaque année des centaines de cadres pour le secteur. L'enjeu est double : transmettre l'expérience des anciens aux jeunes générations, et intégrer les nouvelles compétences liées au numérique, à l'environnement, à la transition énergétique et à la gestion de projets complexes. En investissant dans la formation, l'Algérie investit dans sa souveraineté énergétique. Un pays qui forme ses propres experts n'a pas besoin de dépendre de l'extérieur pour exploiter ses richesses. Il peut négocier en position de force, choisir ses partenaires et décider de son avenir.
À l'échelle continentale, le rapport décrit une Afrique en pleine expansion énergétique. La production d'hydrocarbures devrait atteindre environ 11,4 millions de barils équivalent pétrole par jour en 2026, puis 13,6 millions en 2030. Les investissements d'exploration-production africains pourraient dépasser 40 milliards de dollars en 2026.
Dans cette dynamique, l'Algérie veut jouer un rôle moteur. Pas seulement comme producteur, mais comme partenaire, comme investisseur, comme formateur, comme pays qui partage son expérience avec les autres pays africains. En préservant sa place parmi les grands producteurs mondiaux, en restant un fournisseur fiable de l'énergie pour ses clients, en développant la recherche scientifique, en investissant dans les technologies de pointe et en misant sur la compétence humaine, l'Algérie prépare son avenir énergétique. Un avenir où le pétrole et le gaz continueront de financer le développement, mais où l'innovation, la transformation locale et les énergies renouvelables ouvriront de nouvelles voies de croissance pour le pays et pour tout le continent.

B. KH.